



Culture musicale et apprentissage d'une chanson en classe de FLE : un projet au Canada

Léa Frachon

► To cite this version:

Léa Frachon. Culture musicale et apprentissage d'une chanson en classe de FLE : un projet au Canada. Sciences de l'Homme et Société. 2022. dumas-03864008

HAL Id: dumas-03864008

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03864008>

Submitted on 21 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Culture musicale et apprentissage d'une chanson en classe de FLE

-

Un projet au Canada

Nom : FRACHON

Prénom : Léa

UFR LLASIC

Mémoire de Master 2 Professionnel – Sciences du Langage

Spécialité ou Parcours : Français langue étrangère

Sous la direction de Laura ABOU HAIDAR

Année Universitaire 2021-2022

Remerciements

Je tenais à remercier particulièrement ma tutrice de stage Madame Abou Haidar qui, tout au long de ce processus m'a soutenue, conseillée et accordée de son temps afin de m'aider.

Je souhaitais également exprimer ma reconnaissance à Monsieur Roux pour m'avoir permis de réaliser un stage au sein de l'Alliance Française de Calgary.
Merci aussi pour ses conseils et sa disponibilité.

Je voudrais remercier les membres de l'Alliance pour leurs conseils, leur présence et leur générosité. Merci de m'avoir intégré au sein de l'équipe pédagogique de l'Alliance.

Enfin, un grand merci à mes parents qui m'ont encouragée dans la rédaction de ce mémoire.

Table des Matières

Introduction :.....	5
PARTIE 1 : Présentation du stage, du lieu de stage et du projet de mémoire.	7
I. Comprendre le modèle linguistique Canadien	7
1. Le contexte politique linguistique canadien.....	7
2. Histoire linguistique Canadienne : Aux origines du bilinguisme officiel.....	8
3. Naissance du Multiculturalisme et du Bilinguisme dans les années 60	9
4. La place du français en Alberta : de rejeté à convoité... ..	10
5. Le drame des langues Autochtones : Rencontre avec Michel Jean.....	12
II. La Ville de Calgary et Présentation de l'Alliance Française	13
1. Calgary : une ville liée à l'industrie pétrolière.....	13
2. Calgary : Un climat extrême	14
3. L'institution de l'Alliance Française.....	15
4. L'Alliance Française de Calgary : Présentation et fonctionnement.....	17
5. L'équipe de l'AF de Calgary.....	18
6. Public et cours proposés	19
III. Mon arrivée à Calgary et développement de mon projet de mémoire.....	20
1. Premiers contacts avec l'AF et mon expérience en FLE	20
2. La commande de stage initiale	21
3. Missions de stage et organisation autour de mon projet de mémoire	23
4. Réflexion autour d'un projet musical et culturel : construction de ma 'Culture Class'. 24	
5. Choix du projet final de mon atelier pédagogique et mise en place de ma problématique	
25	
PARTIE 2 : Apports de la musique dans l'apprentissage et comment introduire la chanson et la culture en classe de FLE ?	26
I. Musique et apprentissage	26
1. Musique : définition et fonctionnement	27

2. Musique et Langage	28
3. Musique et Mémoire	29
4. Estime de soi et pouvoir musical.....	30
5. Musique et Motivation	32
6. Le pouvoir émotionnel de la musique	33
II. La chanson en classe de FLE	34
1. La chanson et ce qu'elle représente.....	34
2. La chanson, une autre manière d'aborder l'apprentissage du FLE	35
3. Une compétence qui développe l'oralité	37
4. Comment le chant favorise-t-il une meilleure prononciation.....	38
5. Quelle chanson choisir en classe de FLE	39
6. Lien entre Chanson et Culture.....	41
III. La culture musicale et ses différents supports en classe de FLE	42
1. La culture et sa place dans l'enseignement du français	42
2. La culture musicale : L'exemple du manuel 'La France des années 60 en chansons' ...	43
3. Quels types de documents utiliser ?	44
4. Rôle de la biographie des artistes.....	45
5. Diversifier les supports dans l'apprentissage culturel musical	46
6. Vidéo et transmission culturelle.....	47
PARTIE 3 : Comment introduire du contenu musical et culturel la chanson en classe de FLE et sur quels critères la sélectionner ?	
I. Choix du contenu musical et culturel	49
1. Entretien semi-dirigé avec les enseignants de l'alliance	50
2. Questionnaire distribué aux apprenants durant la première séance	51
3. Choix des artistes, des chansons et d'un document à didactiser	52
4. Les critères de sélection des chansons	53
5. Chanson choisie pour l'activité de chant : La Vie en Rose.....	57

II. Organisation des six séances de la Culture Class et apprentissage de la chanson La Vie en Rose.....	58
1. Organisation en amont : Préparer les cours.....	59
2. Organisation des séances.....	60
3. Déroulement des séances : 6 séances de 2 heures réparties sur 6 semaines.....	63
4. Etude de la chanson à apprendre : La Vie en Rose	68
III. Le bilan	71
1. Bilan de la phase de recherche	72
2. Bilan de la phase de conception	73
3. Bilan de la phase d'expérimentation	74
4. Réaction des apprenants à la musique.....	75
5. Réponse à la problématique	77
Conclusion	79
Bibliographie.....	81
ANNEXES	87

Introduction :

C'est après un an et demie que j'ai enfin pu partir en stage à l'Alliance Française de Calgary au Canada. Dans l'attente d'obtenir mon Visa, j'ai été en poste d'enseignante FLE dans la banlieue Lyonnaise en 2021 où j'ai enseigné au collège à des adolescents entre 11 et 16 ans issus des pays du Maghreb et de l'Europe de l'Est. Ce fut une année difficile mais très enrichissante car j'ai été au contact de la réalité de l'enseignement du FLE en France dans les établissements scolaires.

À l'inverse, je suis actuellement en stage depuis 5 mois au Canada où l'Alliance Française m'offre un cadre de travail idéal avec des classes de quelques élèves d'un seul niveau, alors que je devais gérer quatre niveaux dans ma classe au collège. Ici, les élèves sont pour la majorité des enfants et des retraités, de plus ils sont très souvent issus d'une classe sociale aisée car au Canada, parler le français dans des régions anglophone comme l'Alberta peut permettre l'accès à postes fédéraux, c'est donc un grand avantage.

À mon arrivée en Alberta, je n'étais jamais venue au Canada avant et c'était ma première expérience professionnelle à l'étranger en tant que professeur de FLE. Beaucoup de choses m'ont surprise ici, notamment la grandeur, la sensation de liberté et l'extrême rudesse du climat où il peut faire jusqu'à moins quarante degrés. L'Alberta est un état très proche des Etats-Unis et donc forcément, très influencé. La taille de la nourriture, des voitures et la liberté pour le port des armes sont similaires à des Etats conservateurs Américains.

Néanmoins, il y a quelque chose d'unique au Canada et qui le différencie des Etats-Unis : le bilinguisme. La loi Fédérale Canadienne oblige en effet à traduire tout document officiel et à avoir accès à la langue française dans toute administration reliée à l'Etat. Pourtant, ce bilinguisme n'existe qu'à moitié et c'est son grand paradoxe : la majorité des habitants de l'Alberta ne parlent qu'anglais et les lois locales n'encouragent pas le bilinguisme.

Cette tradition du bilinguisme vient tout droit du colonialisme lorsque les français et les anglais se sont partagés le Canada, il n'y a pas si longtemps. L'Histoire est peuplée de résistance des canadiens descendants de français pour garder leur langue et leur héritage culturel. Il existe de nombreux conflits entre les Canadiens et même du racisme lié à la langue que j'ai pu observer dans la partie francophone et dans la partie anglophone. Néanmoins, ce pays est fier de son

bilinguisme qui est de plus en plus encouragé par le gouvernement et promu comme une richesse linguistique et culturelle.

J'ai choisi d'orienter mon mémoire sur la musique. En effet l'année dernière lorsque j'enseignais au collège, j'avais réalisé une activité musicale dans laquelle les élèves devaient reprendre les couplets d'une musique de rap qui leur avait plu, les réécrire et les chanter en s'enregistrant. Cette activité que j'avais faite en collaboration avec une autre professeure avait été fructueuse et les élèves s'étaient montrés très créatifs. Chaque élève avait réussi à s'exprimer au travers de la musique et la mise en commun m'a montrée que la musique avait un impact positif sur les apprenants et pouvait créer un lien entre des individus, une langue et une culture.

Ce mémoire portera aussi sur la chanson française des années 50, tout d'abord car c'est une période que je trouve musicalement très intéressante avec des chansons devenues intemporelles et universelles comme La Vie en Rose. De plus, je m'intéresserai aussi aux artistes que je présenterai, et cette époque contient des personnalités marquantes comme Edith Piaf ou Georges Brassens. Je suis partie du principe que l'on transmet mieux ce que l'on aime, c'est pourquoi je me suis concentrée sur cette période.

Durant ce stage, on m'a laissé la possibilité de donner 12 heures de cours répartis sur 6 semaines. L'idée est de présenter des artistes et leurs œuvres ainsi que leur récit de vie. Le chant occupe une place importante et je souhaiterai faire apprendre La Vie en Rose d'Edith Piaf au terme de ces cours. Etant moi-même musicienne, j'apporterai mon accordéon pour les accompagner.

Tout au long de ce mémoire, je verrai comment choisir un contenu culturel efficace et approprié afin d'intéresser les étudiants de FLE à la culture musicale des années 50. J'étudierai de quelle manière choisir et leur apprendre La Vie en Rose. Et enfin j'analyserai la réaction des apprenants à un contenu musical en cours de FLE.

Ce mémoire sera divisé en trois parties, tout d'abord la présentation de mon stage et de son contexte, ensuite la partie théorique avec une réflexion sur la culture musicale et la chanson dans l'apprentissage du FLE et enfin la partie pratique avec la démonstration de ma partie théorique avec mon expérience à l'Alliance Française.

PARTIE 1 : Présentation du stage, du lieu de stage et du projet de mémoire.

I. Comprendre le modèle linguistique Canadien

1. Le contexte politique linguistique canadien

Le Canada est un pays dont la superficie atteint presque les 10 millions de kilomètre carré et où vivent 37 millions d'habitants. Par comparaison, il est 20 fois plus grand que la France et contient deux fois moins d'habitants. Sa capitale est Ottawa et les langues officielles sont l'anglais et le français. Les habitants anglophones forment un groupe majoritaire qui compose 57% de la population. Les habitants francophones représentent 3,8% hors Québec alors que 85,4% des Québécois parlent français (Wim Remysen, 2019). Cette disparité extrême scinde le pays et crée de nombreuses tensions. Le reste des habitants parlent des langues autochtones.

Les dix provinces canadiennes sont : L'Alberta, la Colombie-Britannique, l'Île-du-Prince-Edouard, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Ontario, le Québec, la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador. Ses trois territoires fédéraux sont les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut et le Yukon (www.canada.ca). Les principaux alliés politiques du Canada sont l'Organisation des Nations-Unies, l'Union Européenne, le Commonwealth of Nations et la Confédération Suisse (www.canada.ca).

Au Canada, les langues sont intrinsèques à la construction du pays et à son identité. Les luttes séculaires ont débuté dès la colonisation du continent Nord-Américain et sont toujours d'actualité, même si les elles se sont officiellement terminées à la fin du XXème siècle lorsque l'anglais et le français ont été reconnues comme langues officielles.

Leur emploi relève à la fois du gouvernement provincial et fédéral. Ce chevauchement rend les problèmes de juridiction relativement fréquents. Pour les organisations et les entreprises relevant du gouvernement fédéral, le bilinguisme est imposé pour l'administration publique, le transport aérien ou encore la navigation. Les autres relèves de la législation provinciale et donc peuvent-êtres seulement anglophones ou francophones suivant les lois locales (Vaillancourt, 2009).

J'ai pu moi-même expérimenter cela lorsque j'ai dû faire mon 'Alberta Sin Number' qui relève de l'administration fédérale canadienne : j'ai en effet pu parler avec un agent en français (les

formulaires étaient en anglais et en français), alors que pour mon Alberta Health Insurance (qui relève de l'administration provinciale), tout était seulement en anglais. Ces administrations étaient toutes les deux au sein de la ville de Calgary.

De même pour les territoires, les parcs régionaux fédéraux comme celui de Banff affichent un bilinguisme (signalisation routière, magasins, services) alors que les parcs régionaux provinciaux sont seulement en anglais. Banff est une ville très touristique où je suis allée, j'y ai vu la différence linguistique avec la ville de Calgary où tout est en anglais. Le Canada revendique aujourd'hui un bilinguisme qui n'est cependant pas appliqué partout, mais qui est le résultat d'une lutte acharnée des francophones pour conserver leur langue et leur culture au sein d'un pays majoritairement anglophone.

2. Histoire linguistique Canadienne : Aux origines du bilinguisme officiel

Dès 1763, lors du traité de Paris dans lequel la France céda officiellement le Canada à la Grande Bretagne, la langue française était alors parlée dans les trois quarts du territoire nord-américain (Vaillancourt, 2009). La même année, la Proclamation Royale fut mise en place afin de transformer la colonie francophone en colonie anglophone. La langue anglaise et la religion anglicane furent alors imposées afin de remplacer le français et le catholicisme. Le Québec était alors une province francophone à 98%, les nouvelles lois Britanniques furent très mal accueillies et enclenchèrent une forte vague de résistance. Le fonctionnement de cette province était alors impossible avec l'anglais, ce qui obligea le Parlement Britannique à rédiger l'Acte du Québec en 1774 qui assurait implicitement au français un usage officiel en rétablissement des lois civiles françaises (ibid).

Au cours du siècle suivant, les Québécois durent sans cesse prouver que le français faisait partie des 'usages et coutumes' que garantissait la Constitution pour pouvoir le conserver. La loi Constitutionnelle de 1791 partagea le Canada en deux territoires : le haut Canada (Ontario) et le bas Canada (le Québec) dans le but d'assimiler les populations francophones et de faire disparaître peu à peu la trace coloniale française (ibid). Le Haut Canada adopta petit à petit les lois et les institutions britanniques. Cependant, le bas Canada qui était encore très majoritairement francophone conserva sa francophonie (ibid).

En 1840, et après de nombreux désaccords, la Loi d'Union fut adoptée afin de réunir les deux Canada car le français était devenu numériquement minoritaire sur l'ensemble du territoire. L'ambition du Parlement Britannique était de l'abolir avec l'article 41 qui décréta l'anglais comme seule langue officielle (ibid). Le français est alors devenu une langue sans valeur juridique. Devant l'impossibilité de faire fonctionner l'Etat et les émeutes déclenchées, cette loi fut abrogée en 1848.

En 1867 fut proclamée la première Loi constitutionnelle qui reconnue l'usage des deux langues au Parlement et devant les tribunaux fédéraux, sans pour autant utiliser la notion de 'langues officielles' (www.canada.ca, Historique de la Loi sur les langues officielles). La création de cette loi repose sur 'une vision du Canada fondée sur le principe de la « dualité »' (Woehrling, 2005, p 31). Cette vision n'est pourtant pas acquise et de nombreuses failles ont permis à des lois d'être votées comme au Manitoba où l'unilinguisme des lois et des tribunaux fut déclaré en 1890. Il faudra attendre 1979 pour que cette action soit considérée comme inconstitutionnelle (ibid).

3. Naissance du Multiculturalisme et du Bilinguisme dans les années 60

La première Commission Royale d'Enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (Commission Laurendeau-Dunton) fut tenue au début des années 60. Elle avait pour but d'établir une politique linguistique à long-terme pour le Canada et de « recommander les mesures à prendre pour que la Confédération canadienne se développe d'après le principe de l'égalité entre les deux peuples fondateurs » (Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1965, p143). Son rapport, paru en 1967, établit que deux cultures distinctes existaient au Canada et que le Québec devait être pris en compte, afin que ses habitants considèrent le Canada comme leur 'nation'.

Cette commission proposa au gouvernement d'adopter une politique de bilinguisme institutionnelle et le premier ministre Pierre Elliot Trudeau déclara alors le Canada comme nation 'franco-canadienne'. La première loi à caractère linguistique fut adoptée par le Parlement Canadien en 1969 et conféra un statut co-officiel à l'anglais et au français, mais seulement dans les organismes et les institutions relevant de la juridiction fédérale (www.canada.ca, Historique de la Loi sur les langues officielles).

Une deuxième loi sur les langues officielles fédérale est adoptée en 1988 dans le but de renforcer les droits linguistiques fédéraux (ibid). Elle reconnaît le français et l'anglais comme langues officielles canadiennes et leur égalité de statut, de droits et d'usages au sein des institutions fédérales. Cette loi engage aussi l'Etat Canadien à 'favoriser l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire et à appuyer leur développement' (ibid). En effet, le pays traverse alors une crise identitaire, il tente donc d'unir son peuple et de le réconcilier au travers de la langue.

Le Canada est alors peuplé de nombreuses minorités linguistiques et ethniques et la question culturelle se pose. Comment réunir ces populations afin de construire une société canadienne puissante ? Une politique multiculturaliste garantissant un statut égal aux différentes populations est alors peu à peu mise en place avec la Charte Canadienne des Droits et des Libertés de 1982. Elle repose sur la reconnaissance d'individus à l'Histoire et aux coutumes différentes ainsi qu'au respect de chacun d'eux : 'le droit à l'égalité et à l'absence de discrimination' (www.justice.gc.ca, Les Droits et Libertés au Canada). Nous pouvons donc observer que les langues et les droits des êtres humains au Canada ont un lien et se sont développées conjointement.

Selon P. E. Trudeau, premier ministre et initiateur de cette politique en 1971, le Canada ne peut se construire que par une politique multiculturelle. Cette politique représente selon lui, le fondement de l'identité Canadienne et permettra de créer un véritable lien entre l'Etat central et la population « we believe that cultural pluralism is the very essence of Canadian identity » (Karim, 2008, p3).

Le gouvernement crée des termes pour définir les différents groupes : Les Premières Nations, les Canadiens Français, les Canadiens Anglais, les néo-Canadiens Québécois. Elles bénéficient d'une reconnaissance Etatique et d'aides financières pour le fonctionnement de leurs institutions dans l'objectif d'une intégration institutionnelle et symbolique de ces populations et de leurs descendants.

4. La place du français en Alberta : de rejeté à convoité...

La mise en place du bilinguisme fédéral n'a pas eu comme conséquence le bilinguisme de la population. Les territoires anglophones le sont restés majoritairement. Malgré la législation encourageant une transition vers le bilinguisme, les écoles n'ont pas adopté un système bilingue.

Le programme scolaire contient des cours de français, mais il n'est que de quelques heures par semaine ce qui est insuffisant pour maîtriser la langue. C'est le cas de Jeannie, ma mère d'accueil, qui est née en Alberta. Elle a une soixantaine d'année et tente d'apprendre le français à l'Alliance Française. Elle ne le parle pratiquement pas mais aurait aimé l'apprendre à l'école.

Il existe néanmoins des écoles françaises où le programme scolaire canadien est enseigné en français, elles se nomment : écoles d'immersion. Ces écoles sont souvent réservées aux classes sociales les plus aisées. Jeannie a choisi pour ses fils de leur donner accès à une école française pour maximiser leurs chances de réussite dans leur vie professionnelle. Le français au Canada est désormais vu comme une langue non indispensable mais utile à une certaine réussite sociale.

L'image du français est très stéréotypée, mais cela attire beaucoup d'apprenants qui veulent découvrir la langue de Molière et la culture française qui est encore associée aux clichés d'un français 'blanc', bien éduqué et 'élégant'.

La politique linguistique bilingue n'est pas considérée comme une réussite au Canada du fait du peu de personnes maîtrisant réellement les deux langues. La loi de 1988 permet surtout aux minorités françaises d'avoir accès à des services francophones et à une meilleure reconnaissance pour les Québécois. Son coût important ne la rend pas populaire au Canada anglophone et les gains de la minorité francophone irritent encore.

Elle a pourtant permis de les protéger et contribué à un développement culturel et linguistique au sein du pays et à l'international. Le Canada a en effet acquis une image positive par les droits qu'il a accordé aux minorités linguistiques. De plus, reconnaître le français comme langue officielle l'a rendu plus concurrentiel sur les marchés internationaux et l'a distingué des Etats-Unis.

En induisant un bilinguisme obligatoire dans les institutions fédérales, beaucoup de fonctionnaires anglophones ont dû apprendre le français. À l'Alliance Française de Calgary, des cours sont dédiés au public de l'administration fédérale. Ce sont le plus souvent des fonctionnaires souhaitant évoluer au sein de l'Etat ou convoitant des postes dans des grandes sociétés privées. Une des conditions requises est d'atteindre un niveau de français minimum. Plus le poste est haut placé, plus le niveau de français demandé est élevé. Ces personnes représentent une grosse partie du public de l'Alliance. Le français est donc devenu une langue rentable et prestigieuse qu'il faut pouvoir maîtriser pour réussir.

5. Le drame des langues Autochtones : Rencontre avec Michel Jean

Dans le cadre du Book Club ayant lieu une fois par mois, l'Alliance Française a invité Michel Jean, auteur de *Kukum*, paru en 2019. Ce livre, que j'ai lu, retrace l'histoire de son arrière-grand-mère, une immigrée irlandaise orpheline ayant intégré à l'âge de 15 ans une tribu autochtone dans le Nord du Québec (Jean, 2019).

Cette histoire passionnante et incroyable m'a interpellé sur le sort des autochtones au Canada, et plus particulièrement sur leurs langues parlées et en train de disparaître. Michel Jean a été reçu à l'Alliance lors d'une soirée qui lui était dédiée et où il a été interviewé par un professeur d'Université devant une salle comble.

Le statut Autochtone est encore une question problématique au Canada. Je l'avais déjà ressenti durant un dîner dans ma famille d'accueil, où ils m'avaient confié que le débat autour de ces peuples était tabou et empreint de traumatismes. Ils déploraient que certaines réserves n'aient toujours pas accès à l'eau potable, alors que, selon eux, le Canada aurait largement les moyens de le financer. Une de leur remarque m'a particulièrement marqué : ils m'ont confié que le racisme à leur encontre était encore plus fort qu'envers les personnes noires. J'ai ainsi compris que les 'Premières Nations' comme ils les appellent étaient ignorés et que leurs attentes passaient après toutes celles des autres minorités canadiennes.

Michel Jean décrit dans son livre l'apprentissage de la langue 'inou' par son arrière-grand-mère. Cette langue s'est développée durant des centaines d'années, au contact de la nature, des coutumes et de leur mode de vie. C'est une langue riche et qui fait partie de l'histoire et du territoire Canadien. Malheureusement, les colonies, qui ont décimé la plupart des tribus, notamment à cause des épidémies, leur ont aussi imposé une intégration forcée durant le XX^{ème} siècle, afin de former une seule et même nation.

Cette intégration passa par un changement de tout ce qui les définissait et principalement par un changement de langue. Les enfants et adolescents issus de cette tribu ont dû se soumettre et ont été envoyés de force dans des internats religieux tout au long du XX^{ème} siècle pour les 'éduquer' : leur apprendre l'anglais dans la partie anglophone et le français au Québec. L'histoire linguistique Canadienne est donc plus complexe qu'il n'y paraît car les francophones ont aussi fait pression

pour convertir les langues minoritaires dans l'objectif d'étendre leur communauté et d'affirmer leur place. C'est ce qu'à évoqué Michel Jean lors de la conférence.

Le scandale des internats religieux a été mis en lumière à l'été 2021 où des ossements de centaines d'enfants ont été retrouvé dans plusieurs fosses communes. Les enfants autochtones perdaient en effet tous leurs repères et étaient beaucoup plus vulnérables aux maladies et aux mauvais traitements infligés. Beaucoup d'entre eux sont morts dans l'indifférence des autorités religieuses et canadiennes.

Michel Jean fait le lien entre la perte de leur identité autochtone et la perte de leur langue dont aujourd'hui il ne reste plus que les personnes âgées qui parlent. Ce génocide linguistique est en train d'être reconnu au Canada malgré une indifférence persistante. L'auteur nous a fait part du sentiment d'injustice de ces communautés par rapport à l'absence d'une langue autochtone dans les langues officielles canadiennes. Ils souhaiteraient que leur langue soit aussi reconnue et enseignée, à l'image du français, tout d'abord pour ne pas qu'elle disparaisse, puis pour tenter de réparer et réconcilier le peuple canadien.

Malgré les efforts de quelques provinces dans l'évolution des mentalités, aucune chaîne télévisuelle n'est en inou et une résistance encore forte est exercée contre les langues des premières nations.

II. La Ville de Calgary et Présentation de l'Alliance Française

1. Calgary : une ville liée à l'industrie pétrolière

Lors de mon départ à Calgary, de nombreuses personnes connaissaient la ville grâce aux jeux olympiques d'hivers de 1988. En effet, elle a été la première ville canadienne à les accueillir.

Calgary est une ville de 1,3 millions d'habitants, ce qui fait d'elle la troisième plus grande ville canadienne. Elle est située au sud de la province de l'Alberta, entre les montagnes 'Rocky' et la région des grandes prairies. Elle est traversée par les rivières Elbow et Bow.

Ma première impression lorsque je suis arrivée a été celle d'un grand territoire : la ville s'étend sur plus de 721 km carré. La largeur des routes et les imposantes voitures y roulant m'ont aussi

interpellées. Contrairement aux villes Européennes qui sont en général concentrées autour d'un centre-ville, les grands espaces dominant ici et il y a très peu de bâtiments historiques. Les moyens de transport sont beaucoup moins utilisés et développés qu'en Europe, il n'y a pas de métro, pas de tram et les lignes de bus sont restreintes. C'est pourquoi la majorité des habitants ont leur propre voiture, ce qui donne une impression d'individualisme fort.

La particularité de cette ville est qu'elle est très jeune, elle a été officiellement fondée en 1894 (thecanadianencyclopedia.ca). Elle a été d'abord habitée par des peuples indigènes pendant des centaines d'années puis le commerce de la fourrure de bison attira de plus en plus d'Européens à la fin du XVIIIème siècle (ibid). La compagnie de chemin de fer Canadian Pacific Railway fut construite et Calgary devint une ville constituée de ranch et de fermes. Le commerce de bétail fut la première activité rentable de la ville.

La découverte de gisements de pétrole au début du XXème siècle accéléra son développement. Cela engendra un boom économique et la population augmenta rapidement. Tout au long du XXème siècle, la ville s'est enrichie et a profité de ses ressources de gaz et de pétrole. Elle a accueilli les Jeux Olympiques d'hivers de 1988 et de 2006 à 2011 et a connu le développement le plus rapide du Canada (ibid). De nombreux gratte-ciel sont sortis de terre à l'image d'une ville américaine. Elle est en effet surnommée la 'Texas' du Canada.

Dans ma famille d'accueil, Jeannie travaillait comme juriste pour une compagnie pétrolière et dans la famille de Mélanie (ma co-stagiaire), sa mère d'accueil (Martia) travaillait aussi au service environnemental d'une compagnie de forages. Ces familles, comme beaucoup à Calgary, se sont enrichies grâce à l'industrie pétrolière. En 2015, elle a été référencée comme la ville canadienne contenant le plus de millionnaires. Le sujet environnemental à Calgary est sensible et il m'a été conseillé de ne pas aborder ces sujets en classe de FLE.

Néanmoins, l'économie étant fortement liée à l'industrie pétrolière, elle a aussi souffert lors de la baisse des prix du baril dans les années 80, ce qui a entraîné une récession et un fort taux de chômage. Actuellement, Calgary a su se diversifier dans d'autres domaines comme le tourisme, la haute technologie et l'industrie du cinéma.

2. Calgary : Un climat extrême

Le climat Canadien a été assez violent dès mon arrivée au mois de janvier. Je ne m'étais pas assez bien préparée, je savais qu'il allait faire froid mais les températures glaciales de -30°C m'ont rapidement fait acheter de nouveaux habits qui me protégeaient mieux du froid. Il m'est arrivé de rentrer de l'AF qui était à 25 minutes à pied de chez moi en courant car le froid me 'transperçait'.

Le climat de Calgary est continental avec de longs hivers où il peut faire jusqu'à -45°C et des été courts et chauds où la température peut monter jusqu'à 36°C. La ville est enneigée l'hivers mais le vent est sec et chaud, ce qui crée beaucoup de verglas et rend les trottoirs très dangereux.

Avec l'alternance des températures, les plaques de verglas se superposent avec la neige et il peut arriver de penser marcher sur de la neige et de glisser sur du verglas. Une de mes apprenantes s'est cassée le coude en marchant sur une simple plaque verglacée. Je suis moi-même tombée plusieurs fois alors que j'étais prudente.

Ce qui m'a frappé dès les premiers jours de mon arrivée a été l'air très sec : cela est dû au vent 'Chinook' qui vient du désert du sud et qui peut faire monter la température de plus de 15° en quelques heures. Lors de mon arrivée, ma peau a totalement changé d'aspect dû à ce climat sec et froid. Elle était craquelée et très sèche. Calgary est aussi une ville très ensoleillée à une altitude de 1045 mètres.

Avec la diversification de l'économie, le tourisme est le secteur qui se développe le plus. Les villes aux alentours comme Banff ou Lake Louise sont mondialement connues et renommées pour leurs paysages naturels extraordinaire. Ma famille d'accueil m'y a emmené et j'ai pu voir les grandes montagnes plonger dans les lacs d'une beauté rare. De nombreuses réserves naturels existent, même si la ville continue de s'étendre et de grignoter les réserves autochtones des alentours.

Les sports d'hivers sont beaucoup pratiqués et attirent beaucoup de Canadiens. On peut y faire du ski de fond, du ski de piste, des randonnées ou du hockey sur glace. L'été, beaucoup de concerts et de festivals se tiennent comme le Calgary Stampede qui est l'un des plus grands rodéos du monde où tous les participants se déguisent en cow-boys.

3. L'institution de l'Alliance Française

L'Alliance Française a été créée en 1883 sous l'impulsion de Paul Cambon, chef de cabinet de Jules Ferry (www.af.ca). C'est après la défaite de la guerre franco-allemande de 1870 qui engendra la chute du second empire français que fut décidé la création de l'AF afin de diffuser la culture française à travers les colonies et les autres pays du monde.

Comme l'Angleterre qui a fait de son développement linguistique un atout, la France a fait de son développement culturel un modèle. Elle est la propriétaire de la marque « Alliance Française » et accorde le droit de l'utiliser en fonction des demandes, des statuts et des objectifs exposés (le manuel de l'employé – AF du Canada).

Elle se présente comme une franchise et chaque nouvelle AF doit être indépendante financièrement. Elle est en général bien intégrée localement, ce qui peut lui permettre de bénéficier de subvention du pays d'accueil. C'est le cas de l'AF de Calgary qui bénéficie d'aides financières de la province de l'Alberta. Elles sont donc régies par le droit local et ont le plus souvent le statut d'association à but non lucratif. Ces informations m'ont été données par le Directeur de l'AF de Calgary au cours d'un entretien semi-dirigé pour comprendre le fonctionnement de l'Alliance.

Chaque Alliance peut avoir son propre projet de développement, mais elle doit avoir comme mission principal la création d'une communauté francophile avec l'apprentissage du français et la découverte de la culture francophone. C'est le ministère des affaires étrangères français qui contrôle et accorde le droit d'utiliser la franchise.

Pour avoir droit de l'utiliser, il faut qu'elle comporte une école de langue, une médiathèque, proposer des activités culturelles et avoir un centre d'examen, ce qui est spécifié dans le 'Manuel de l'employé' que j'ai reçu en début de stage. De plus, elle se doit de rester en dehors de toute préoccupation religieuse et politique, ainsi que de toute discrimination.

L'Alliance Française est une fondation reconnue d'utilité publique. Elle est très importante pour l'Etat français car elle donne et entretient une certaine image de la France, un certain prestige et permet d'avoir une place dans plus de 130 pays, avec 800 associations, ce qui représente plus de 600 000 apprenants. Au travers des AF, la France a donc réussi à se faire une place culturelle dans le monde (le manuel de l'employé, 4).

Enfin, l'AF permet d'obtenir des diplômes reconnus comme le DELF, le DALF et le TCF. Le développement culturel au travers des AF entretient l'attractivité de la France et permet à de

nombreux français de s'expatrier et de développer leur propre école. L'Etat français peut accorder des subventions à certaines écoles, mais le plus souvent elles doivent démontrer un plan de développement et une rentabilité.

4. L'Alliance Française de Calgary : Présentation et fonctionnement

L'AF de Calgary est une association à but non lucratif créée en 1947. Elle a pour mission la promotion de la langue française et de la culture francophone. Plus de 600 membres actifs en sont membres et elle compte 1200 apprenants par an (ibid).

Ses locaux sont situés dans un vieux bâtiment rénové qui accueille d'autres associations artistiques et culturelles. Elle y loue 4 salles de classe équipées d'un tableau blanc interactif, une médiathèque, ainsi qu'une salle dédiée aux enseignants équipée d'une petite cuisine. Ce bâtiment est très agréable, les salles de classe sont modernes. L'AF bénéficie aussi de salles de classe au lycée Louis Pasteur équipées, où je suis aussi allée.

L'AF est indépendante financièrement. Elle ne bénéficie d'aucune subvention de l'Etat français. Elle est financée à 85% avec ses recettes de cours. Pour le reste, c'est l'Etat canadien et la province de l'Alberta qui lui accorde des aides. Son budget annuel s'élève à 1 million d'euros (ibid). Lorsqu'elle réalise des recettes supplémentaires, elle finance des activités culturelles, la venue d'auteur ou d'autrice comme Michel Jean, ou des sorties comme la visite de musées.

L'alliance est gérée par le Directeur Monsieur Roux qui est élu au conseil d'administration. Ce conseil se tient une fois par an et est composé de membres élus pour une durée de trois ans. Elle s'assure du bon fonctionnement de la structure, du respect des statuts de son rayonnement et de sa pérennité. Lors de cette rencontre, le Directeur doit exposer sa vision de l'école, sa stratégie de développement à court et long terme, ainsi que montrer les comptes et les bénéfices réalisés.

Lors de l'entretien que j'ai eu avec Monsieur Roux, il m'a raconté son parcours ; il est arrivé à Calgary en 2002 pour un stage à l'AF. Après être devenu professeur de FLE, il a peu à peu gravi les échelons et a obtenu le poste de Directeur en 2016. Pour lui, l'Alliance est un moyen d'expansion culturelle fort pour la France.

Néanmoins, il souhaite s'éloigner de la vision traditionnelle qui place la France au centre de l'enseignement et a choisi de développer la culture francophone en valorisant d'autres pays, notamment sur le continent Africain par exemple. Monsieur Roux m'a confié qu'il était plus libre de choisir le programme d'apprentissage et les objectifs de son école vu qu'il n'est pas rattaché ou dépendant des aides françaises. Il le voit comme un avantage.

Mon impression générale concernant cet établissement est qu'il y règne une unité entre les enseignants, les membres de l'équipe administrative et les stagiaires. Le Directeur s'implique personnellement dans les activités culturelles et ne met pas de distance entre lui et les professeurs. Il prône la communication au sein de son équipe ce qui favorise une bonne ambiance générale.

5. L'équipe de l'AF de Calgary

Le Directeur Monsieur Roux est chargé de la responsabilité de l'Alliance, il doit mettre en place la politique marketing, commerciale, pédagogique et culturelle de l'Alliance. De plus, il doit gérer les finances et veiller au bon fonctionnement général (manuel de l'employé).

La responsable pédagogique est Madame Legall, elle doit mettre en œuvre la politique choisie avec le Directeur. Elle s'occupe de la gestion des cours et de leur coordination ainsi que de celle des enseignants. Elle décide de la méthode de cours utilisée par l'Alliance. Elle est aussi présente en cas de conflit et doit résoudre les problèmes interpersonnels (ibid).

Norcellia est au pôle culture et communication. Elle organise des événements sociaux et culturels comme le 'café-croissant' le samedi matin, le 'french yoga' ou le 'bébé one more time' pour les tout-petits. Elle est aussi chargée des événements hors école comme les sorties (randonnées) et les soirée (pub night). De plus, elle fait la promotion via les réseaux sociaux, elle est présente lors des événements et assure l'intendance.

Johannie est en charge des relations clients, elle est à l'accueil de l'Alliance et s'occupe aussi de la mise en place et de la passation des examens comme le DELF. Sigrid est la bibliothécaire, elle gère l'emprunt des ouvrages, fait de la promotion en réalisant des vidéos sur 'le livre de la semaine' qu'elle publie sur l'Instagram de l'Alliance. Elle s'occupe aussi la venue d'auteurs invités comme Michel Jean pour qui l'alliance a consacré une soirée-conférence.

L'équipe est jeune et dynamique, elle regroupe 21 enseignants avec une majorité de femmes. Sur 21 professeurs, quatre sont des hommes. Le Directeur s'est expliqué ouvertement sur ce choix : de par ses expériences d'embauche, il a toujours eu plus de satisfaction avec des enseignantes qu'avec des enseignants.

Les personnes qui constituent cette équipe sont tous différents et n'ont pas forcément le même niveau d'étude. Siham est une enseignante d'une trentaine d'année, elle est marocaine et n'a jamais vécu en France. Elle a étudié toute son enfance dans une école française et s'est passionnée pour la langue de Molière. Elle est donc devenue professeur de français au Maroc. Elle m'a confié que son métier était dangereux et qu'elle a plusieurs fois été victime de menaces, c'est pour cela qu'elle a fui son pays et qu'elle s'est expatriée au Canada.

Gaëlle enseigne à l'AF depuis 3 ans. Elle était infirmière en France pendant 8 ans avant de partir sur 'un coup de tête' pour parcourir l'Asie en sac à dos. Après six mois de voyage, elle s'est installée au Canada où elle a commencé à travailler pour l'AF. Elle n'a pas de diplôme en FLE mais l'Alliance est satisfaite de son travail.

Enfin, Aymeric a un profil plus 'classique'. Il a réalisé ses études de FLE (Master 2) en France, puis, ne trouvant pas de travail, a réalisé un stage supplémentaire et non payé en Australie où il est resté 8 mois. À la fin, il a trouvé du travail au Canada à Winnipeg, une petite ville de la province du Manitoba où il est resté deux ans. Finalement, après avoir postulé trois fois à l'AF de Calgary, il a été reçu en entretien et embauché. Il m'expliquait que de toutes ses expériences au sein d'AF, celle de Calgary était la plus attractive et c'est pourquoi il souhaitait absolument l'intégrer.

6. Public et cours proposés

Le public de l'AF est constitué à 45 % d'enfants (entre 3 et 16 ans), c'est ce secteur qui connaît le développement le plus rapide (manuel de l'employé). En Alberta et au Canada anglophone, le français est une langue importante et beaucoup de parents souhaitent que leurs enfants le maîtrisent. Quatre sessions de cours sont organisées sur une année. Chaque session compte 3 mois et les enfants sont répartis par niveau selon le CECRL. Un camp d'été est aussi organisé où les cours sont couplés avec des activités extrascolaires comme de la musique ou du sport (ibid).

Selon l'âge de l'enfant, les cours sont adaptés comme pour les bambins avec des ateliers artistiques (peinture, dessins). De plus, des événements comme le 'bébé one more time' sont destinés aux tout petits : des comptines françaises leur sont chantées et ils peuvent s'amuser avec des petits instruments.

Pour les enfants entre 6 et 12 ans, les cours sont en général ponctués de jeux, comme je l'ai observé. Aymeric, qui s'occupe de cette tranche d'âge, a développé de nouveaux concepts comme une chasse aux trésors pour apprendre de nouveaux mots. Pour les plus âgés, les cours sont plus classiques avec l'utilisation de leur manuel et d'un cahier d'exercice.

Un 'kids club' est organisé chaque mois par les stagiaires. Le mois dernier, nous avons fait visionner le dessin-animé français 'La Prophétie des grenouilles', suivi d'une activité dessin et devinette pour les enfants.

Pour les adolescents, les enseignants sont encouragés à développer l'aspect 'jeux' pour les divertir le plus possible. Pour les adultes et les plus âgés, les cours sont plus classiques et reposent sur la méthode de français 'Défi' et le cahier d'exercice.

Le public est aussi constitué d'employés du service public qui doivent obtenir une certification de langue seconde afin d'obtenir une promotion pour les postes fédéraux. Ils suivent alors des cours intensifs pour les fonctionnaires qui les préparent à l'examen de 'Second Language Evaluation' (SLE) canadien.

Les entreprises peuvent aussi faire appel à l'AF pour leurs employés. Pour les préparer à des voyages d'affaire ou pour coller à une image bilingue, les enseignants de l'AF peuvent intervenir directement au sein de l'entreprise. Elle leur propose alors des cours de français des affaires ou de français sur objectifs spécifiques (manuel de l'employé).

Enfin, l'AF propose enfin des cours privés pour répondre plus spécifiquement aux besoins des apprenants. Ce sont des cours que je serai habilitée à donner après ma période d'observation.

III. Mon arrivée à Calgary et développement de mon projet de mémoire

1. Premiers contacts avec l'AF et mon expérience en FLE

Le dynamisme culturel de cette Alliance Française et ses nombreuses activités m'ont motivées à postuler pour ce stage. Les trois pôles de missions correspondaient avec mes attentes d'un stage de Master 2. En les découvrant, j'ai considéré qu'ils m'aideraient à recevoir une formation complète axée sur la culture et l'enseignement. De plus, la possibilité de passer 6 mois au Canada et de découvrir l'Alberta était une vraie chance.

Lors de l'entretien au moment de la sélection, le directeur de l'école et la responsable pédagogique m'ont interrogé sur mon projet de mémoire et mes différentes envies pour le stage. Ayant réalisé mon mémoire de M1 sur la manière dont la culture influence la pédagogie, je savais que je voulais axer mon mémoire de M2 sur un côté culturel spécifique, j'ai finalement choisi de m'intéresser à la musique et à la culture musicale.

Après avoir réalisé un premier stage de M1 dans un établissement scolaire à Turin, je savais que je voulais expérimenter une structure non scolaire dédiée uniquement au FLE. Lorsque j'ai été acceptée à Calgary, j'ai lancé une demande de Visa qui a mis 1 an et demi à aboutir. La pandémie puis la crise en Afghanistan ont ralenti ma demande.

Entre-temps, j'ai travaillé comme contractuelle à l'Education Nationale au collège d'Ambérieu-en-Bugey comme enseignante de FLE. Cette expérience a duré 9 mois et j'ai suivi mes élèves jusqu'à l'examen du DELF. Ce fut une année riche en nouveaux enseignements avec de nombreux défis à gérer comme la précarité de mes élèves, de la souffrance et parfois de la violence. Je n'étais pas vraiment préparée lorsque j'ai eu ce poste et j'ai dû gérer 4 niveaux dans la même classe : les NSA (Non scolarisés auparavant), les A1, les A2 et les B1.

Mon expérience à l'Alliance française est radicalement différente car les apprenants sont issus d'un milieu privilégié et n'ont pas le même âge. Néanmoins, je suis contente d'avoir connu cette année difficile car je me rends mieux compte des défis que soulève le FLE et des différents métiers qui y sont associés.

2. La commande de stage initiale

La commande de stage initiale contient 3 pôles dans lesquels des missions sont à réaliser. Elles étaient spécifiées dans l'annonce à laquelle j'ai répondu.

Le premier pôle est celui de l'enseignement des classes (ingénierie de formation). Il est mis en

place après une période d'observation d'environ 1 mois et demi. Le stagiaire doit pouvoir assurer des cours de FLE pour adultes et enfants pour un minimum de 15 heures par semaine. Les cours seront donnés en ligne et en présentiel. Il faut donc être à l'aise et se familiariser avec l'application Zoom et les jeux en lignes interactifs.

Les cours seront réalisés sous le tutorat de la responsable pédagogique Madame Legall et avec l'aide des autres enseignants. Le stagiaire doit s'investir dans la conception de supports pédagogiques adaptés au niveau des apprenants et prendre en compte leurs attentes.

Un atelier pédagogique et linguistique original doit être élaboré. Il est demandé au stagiaire de faire preuve de créativité pour trouver un thème qu'il puisse développer avec des apprenants de manière à les faire progresser. Cet atelier fera partie de mon projet de stage et de mon mémoire.

Le second pôle est axé sur la pédagogie culturelle (ingénierie de projet). La première mission est la participation aux 'mercredi français' avec la préparation des 'book clubs' qui consiste à lire et promouvoir un livre d'un auteur français en ligne ou en présentiel lors de sessions où les apprenants qui s'intéressent à la littérature peuvent venir. Les 'ciné-débats' sont aussi organisés : un film francophone est diffusé suivi d'un débat en français. Le stagiaire doit participer à l'activité mais n'en est pas le concepteur.

Une participation active est demandée au stagiaire pour tous les projets culturels de l'Alliance Française comme les soirées à thèmes (pub night, soirée lecture) ainsi que les cafés-croissants, où la discussion avec les apprenants est importante. Il doit aider à la promotion de sa classe et des événements qu'il organise en se prêtant à des photos ou de courtes vidéos promotionnelles qui seront postées sur le site de l'Alliance ou son Instagram.

Les projets 'team buildings' sont réservés à l'équipe pédagogique : ce peut-être une randonnée, un goûter d'anniversaire ou un repas. Ce sont des moments amicaux et d'échange entre enseignants. Les autres événements sont accessibles aux membres de l'alliance et le stagiaire peut ou non y assister.

Le troisième pôle concerne l'administratif. Il est demandé une participation à l'organisation des semaines d'examen comme le DELF. Une surveillance et une supervision de la passation des candidats doit être mise en place. Sa participation varie en fonction de ses éventuelles habilitations. De plus, la formation TCF (Test de Connaissance du Français) est obligatoire.

Le but du stage est d'accomplir les missions demandées et de les faire aboutir. Un renouveau au sein d'un projet original et dans les activités proposées et présentées par le stagiaire est attendu.

3. Missions de stage et organisation autour de mon projet de mémoire

Lors de mon arrivée à Calgary, j'ai débuté mon stage en rencontrant la responsable pédagogique Madame Legall qui m'a exposé mes missions. Pour commencer, elle m'a expliqué le fonctionnement de l'école et ce que l'AF attendait de moi. Les cours de FLE étant organisés en sessions de deux mois, j'ai tout d'abord dû observer la première session de janvier-février du niveau A1 au niveau B2 au sein d'un public diversifié (tout-petits, enfants, adolescents, adultes).

J'ai dû aussi suivre les différents professeurs pour voir leurs méthodes et leurs façons d'enseigner dans un objectif formateur. Cela a duré trois semaines, puis l'on m'a donné la possibilité de choisir moi-même mon emploi du temps, en respectant les 35 heures hebdomadaires de présence à l'AF. J'ai pu disposer de mon temps comme je le souhaitais et observer les cours qui m'intéressaient le plus. Ma mission pédagogique sera d'assurer à partir de début mars 15 heures de cours par semaine, en présentiel et en virtuel.

Pour les missions culturelles, certaines requièrent une présence comme le Book Club organisé par une enseignante de l'Alliance qui présente un livre qu'il faut lire et commenter au cours d'une soirée organisée. Avec Mélanie, nous sommes chargées d'organiser l'évènement 'Activité Kids' une fois par mois : deux heures d'activités le samedi après-midi pour les enfants. Il faut trouver des sujets culturels. Nous avons dédié la première séance au film français 'La prophétie des grenouilles', suivi d'une activité de groupe de coloriage et de devinette pour mémoriser le vocabulaire des animaux.

Mélanie et moi devons aussi assurer le 'café presse', un cours de deux heures qui revient sur l'actualité francophone. Nous sommes chargées du niveau B1 et nous le débutons trois semaines après notre arrivée. Cela m'a permis de prendre confiance en moi en ayant un premier contact avec les apprenants sans leur donner de cours mais en animant un débat.

Plus personnellement, une soirée dédiée à notre région natale sera organisée et nous devons la présenter. Elle sera accompagnée d'un buffet constitué de produits régionaux commandés pour l'occasion. Cette soirée coûtera 40 dollars pour les apprenants de l'Alliance et une cinquantaine de personnes est attendue. La présentation durera environ une heure. J'ai choisi de réaliser cette soirée sur

ma région natale la Provence. La promotion sera faite sur les réseaux sociaux par Norcellia.

Lors de mon entretien avec Madame Legall, j'ai tout de suite abordé mon projet de mémoire à la fois culturel et musical. Je n'avais pas d'idée précise. Elle m'a alors proposé de me confier une 'culture class' de deux heures pendant six semaines. Je pourrai y réaliser un projet dans lequel j'intégrerai mes deux passions : la chanson et la culture musicale des années 50 en France. La classe sera proposée sur le site de l'alliance et elle sera créée s'il y a suffisamment d'inscrits. Le niveau requis minimum pour les apprenants est B1, c'est un choix de Sophie pour que les apprenants puissent comprendre en classe.

4. Réflexion autour d'un projet musical et culturel : construction de ma 'Culture Class'

Je suis venue au Canada avec mon accordéon. La musique a été très structurante et essentielle à ma vie. J'ai fait du piano et du solfège de mes 7 ans à mes 18 ans. À cet âge, j'ai découvert l'accordéon avec les morceaux d'Edith Piaf. Je me suis ensuite intéressée à la période musicale des années 50. J'ai découvert de nombreux artistes qui m'ont beaucoup inspiré et j'ai décidé d'apprendre les 'classiques' de cette époque à l'accordéon.

En arrivant à l'Alliance Française, j'ai fait part de mon intérêt pour la culture et la musique des années 50, ainsi que ma grande admiration pour Edith Piaf. L'équipe m'a demandé de venir avec mon accordéon et de leur jouer quelques morceaux. C'est donc lors d'un café croissant, où les membres de l'Alliance se réunissent que j'ai pu faire une petite 'représentation'. J'ai joué La Foule et La Vie en Rose d'Edith Piaf.

Suite à mon entretien avec Sophie, j'ai réfléchi à la mise en place d'une classe axée sur la culture musicale. J'ai réfléchi à comment articuler mon cours et sur ce que je pouvais proposer comme contenu aux élèves. Ma ligne directrice était la culture musicale des années 50. Je souhaitais aussi ramener mon instrument en cours et proposer une activité qui puisse stimuler les apprenants. Je voulais vraiment proposer un contenu original avec la possibilité d'apprendre une chanson française et de la chanter en fin de session accompagné de mon instrument.

Pour le choix de la musique, j'ai tout de suite pensé à La Vie en Rose d'Edith Piaf. En effet, cette musique correspond au style que je proposerai en classe. Elle est associée à la France et est très connue et appréciée à l'étranger. Elle est sortie en 1954 et elle me donnera l'occasion de parler de la plus célèbre artiste française de ces années : Edith Piaf. De plus c'est aussi l'une de mes chansons préférées.

D'un point de vue phonétique, elle est adaptée à un niveau B1 et la diction d'Edith Piaf permet de distinguer chaque mot pour faciliter la compréhension du sens du texte. Avec la partie théorique (partie 2), j'ai pu analyser cette chanson et savoir si elle était compatible avec un public d'apprenants B1.

Pour le contenu du cours, j'ai choisi de sélectionner un panel représentatif d'artistes de cette époque et un ou deux de leurs œuvres. Je me servirai de supports annexes comme la vidéo, l'interview ou la presse pour faire découvrir leur vie (biographie) et didactiser certains documents pour en faire des exercices. Cela sera accompagné d'une présentation du contexte historique et de la didactisation de certaines chansons.

L'objectifs de cette classe sera de se cultiver sur les années 50 en France et d'apprendre la musique de La Vie en Rose pour la chanter lors de la dernière séance accompagnée de mon accordéon. Pour mettre en place ce projet, j'obtiendrai l'aide de Norcellia qui va se charger de la communication autour de mon cours. Elle va en faire la promotion sur le site de l'Alliance. Pour cela, elle a organisé une petite séance photo pour illustrer l'annonce, ainsi qu'une courte vidéo où je jouerai de l'accordéon. Le cours est limité à 8 apprenants et sera programmé si au minimum 3 apprenants s'inscrivent. Au total, il y aura 5 inscrits.

5. Choix du projet final de mon atelier pédagogique et mise en place de ma problématique

L'évolution de ma réflexion sur ce projet s'est faite durant plusieurs semaines. J'ai tout d'abord réfléchi à quelle trame le cours devait suivre. Je souhaitais d'abord étudier le contexte afin d'introduire mon sujet. Au départ, je souhaitais axer mon cours seulement sur Edith Piaf et sa chanson 'La Vie en Rose'. Puis en commençant à travailler sur ce projet, je me suis rendue compte qu'il fallait diversifier mon contenu.

Afin de créer un contenu de qualité, j'ai assisté à la 'culture class' de Curtis (un autre professeur) sur la poésie. J'ai compris qu'il fallait alterner les enseignements, les exercices et les supports comme la vidéo. Mon objectif est d'immerger les apprenants dans les années 50 comme s'ils y étaient : je dois donc inclure un aspect culturel en montrant des images d'époque sur de courtes vidéos par exemple. Pour cela, j'ai trouvé des images de l'INA sur YouTube dont je vais me servir.

Je ferai un rappel historique avec les métiers qui n'existent plus par exemple. Pour cela, je pourrai utiliser la photographie. Je questionnerai les apprenants sur ces clichés et ce qu'ils en pensent. Cela me

permettra d'introduire le premier artiste dont le veux parler : Serge Gainsbourg et sa musique 'Le poinçonneur des Lilas' en rappelant que c'était à l'origine une personne qui poinçonnait les tickets de métro. Ce qui compte, c'est de relier le contexte historique à la culture musicale de l'époque en évoquant l'artiste et sa chanson.

Durant la première séance, les deux artistes dont je parlerai seront Serge Gainsbourg et Jacques Brel. Les 6 séances se baseront sur le même modèle : alterner culture musicale et biographie des artistes avec des rappels historiques. En observant le cours de Curtis, j'ai compris qu'il fallait diversifier le cours pour stimuler les apprenants. Les supports et les documents présentés seront d'époque afin de favoriser leur 'voyage dans le temps'.

Les dernières 15 minutes de chaque séance seront consacrées à travailler ensemble le morceau de 'La Vie en rose' d'Edith Piaf. La prononciation, l'articulation et le rythme musical seront répétés jusqu'à ce que les élèves connaissent la chanson. La dernière séance (2 heures) sera consacrée à la biographie d'Edith Piaf et au chant de La Vie en Rose accompagné de mon accordéon.

Ce mémoire répondra aux questions suivantes :

Comment choisir un contenu culturel et musical approprié et le faire découvrir aux apprenants en classe de FLE ? Quels sont les effets de la musique sur les apprenants ? Comment sélectionner une chanson à étudier en classe de FLE et comment se déroule son apprentissage ?

Un questionnaire sera distribué aux apprenantes au début du cours pour mieux comprendre leurs besoins et répondre à leurs attentes.

La partie suivante sera consacrée à la recherche avec une première partie sur la musique et ses effets sur l'apprentissage des apprenants FLE, la chanson et son utilisation en classe de FLE et abordera la compétence culturelle au sujet des artistes et de leur biographie.

PARTIE 2 : Apports de la musique dans l'apprentissage et comment introduire la chanson et la culture en classe de FLE ?

I. Musique et apprentissage

1. Musique : définition et fonctionnement

D'après le dictionnaire Le Robert, la musique est « l'art de combiner des sons d'après des règles variables selon les lieux et les époques, d'organiser une durée avec des éléments sonores et de produire cet art » (Le Robert en ligne). La musique est donc une suite de sons que l'oreille humaine peut détecter. C'est un principe rationnel et explicable.

Bach définit la musique comme : « une harmonie agréable célébrant Dieu et les plaisirs permis de l'âme » (Le Figaro en ligne). La musique a ici un côté mystique qui aurait accès à l'âme humaine.

La musique est un phénomène universel car l'être humain est capable d'assembler des caractéristiques musicales, rythmiques, harmoniques et de les associer avec une ou plusieurs émotions. Cette association est réalisée par les différentes parties du cerveau impliquées dans la perception musicale. Aristoxène (Zagdoun, 2017) écrit au IV^{ème} siècle av. J.C. que la musique se comprend avec l'oreille qui détecte la mélodie et avec l'intellect qui envisage la fonction des notes.

À l'aide de ces définitions, nous pouvons envisager la musique à la fois sous une forme rationnelle et irrationnelle. La science moderne s'est intéressée de près aux effets de la musique sur le cerveau : Rochon (2018, 73) déclare : « Lorsque nous écoutons une pièce de musique, les ondes sont transformées en une série fort complexe d'impulsions électriques vers le cerveau ». La musique circule donc sous forme de courant électrique dans le cerveau et stimule plusieurs régions régissant les émotions, la mémoire et la cognition (ibid). C'est pour cela que nos capacités cérébrales réagissent à un air musical.

Les neurosciences se sont penchées sur les liens entre musique et plasticité cérébrale, qui est la capacité unique du cerveau à modifier sa structure, sa fonction et sa connectivité (Ferreri, 2017). À Montréal, le laboratoire international de recherche sur le cerveau, sur la musique et le son des recherches en utilisant l'imagerie médicale pour étudier la perception musicale. Une modification de la plasticité cérébrale a été étudiée par Ferreri (2017) : « La musique est un stimulus riche et complexe capable de stimuler tout le cerveau, induisant des changements neuronaux importants ».

L'auteure poursuit en indiquant que si un musicien voit sa plasticité cérébrale évoluer, c'est aussi le cas pour une simple exposition à la musique. Celle-ci peut moduler la cognition et le comportement humain en effectuant des changements dans le cerveau grâce à la musique (ibid).

Les trois processus impactés sont les mouvements, le langage et la mémoire. Ces mêmes études montrent donc que la plasticité cérébrale est modifiable par l'exposition à de la musique.

2. Musique et Langage

Sacks (2007) explore les liens entre psychologie, physiologie et musique. Il déclare que les humains sont une espèce musicale autant que linguistique. Cette affirmation est appuyée par l'étude de Ferreri (2017) : « La musique et le langage partagent plusieurs ressources neuronales ».

Suivant cette même idée, Thaut (2019) observe que la musique et le langage sont avant tout des sons qui suivent le même parcours dans le cerveau jusqu'au cortex auditif. Ils pénètrent ensuite dans des parties adjacentes des régions corticales. L'auteur a élaboré une thérapie musicale pour les personnes ayant eu un accident vasculaire cérébral et souffrant de problèmes de langage (Thant & Hoemberg, 2019).

Si musique et langage sont propres à l'être humain, alors Levitin (2011) s'est lui demandé lequel est venu en premier. Il a avancé l'hypothèse que la musique se serait développée avant le langage dans le cerveau humain. Selon lui, il aurait été son premier outil de communication (Abrams et al., 2011).

Suivant ce raisonnement, Rochon (2018) observe que l'Homme utilise une gestuelle intentionnelle lorsqu'il tape du pied en rythme ou lorsqu'il utilise le langage pour exprimer une idée. La gestuelle étant un processus de communication inhérent à l'Homme dès sa naissance, ces deux comportements sont reliés aux zones du langage et de la musique dans le cerveau : « Notre motricité nous guide sur la piste voulant qu'il y ait peut-être un lien intime entre la parole et la musique » (Rochon, p11).

Mieux comprendre les liens entre la parole et la musique est important pour savoir de quelle manière la musique peut aider dans l'apprentissage d'une langue. Les hypothèses OPERA réalisées par Patel en 2011 cherchent à expliquer comment la musique profite au codage neuronal de la parole. Selon cette étude, la musique et le discours utilisent des réseaux cérébraux très proches pour être traités, mais la musique requiert plus d'exigence pour être analysée par le cerveau, ce qui entraîne une attention accrue de la part de la personne qui écoute. De plus, elle induit facilement des émotions plus fortes que celles induites par le langage (Patel, 2011).

La Mélodic Intonation Therapy utilise des stimulus induits par la musique pour améliorer la performance linguistique. Elle vient en aide aux patients atteints de troubles de la communication déclenchés par des lésions cérébrales. Lors de ce processus thérapeutique, des patients aphasiques ont fait progresser leur diction en chantant des mots et en tapant le rythme des phrases avec leurs mains (Norton, 2009) au lieu d'utiliser un langage verbal traditionnel. Cette expérience montre l'incidence directe de la musique sur l'activité cérébrale.

3. Musique et Mémoire

La mémoire est une composante primordiale dans l'apprentissage. Ferreri (2017) évoque l'impact de « la structure rythmique ainsi que l'organisation séquentielle des phrases musicales et des variations de mélodies » qui permettent une facilitation mnémonique musicale dans le cerveau : en d'autres termes, il est plus facile de retenir une chanson que de retenir un texte (ibid). Selon l'auteure, les émotions générées par la musique sont importantes dans le processus de mémorisation : en effet, c'est « le pouvoir émotionnel et évocateur de la musique » (ibid) qui crée le souvenir et est donc stocké dans la mémoire.

Dans une étude portant sur l'apprentissage d'une langue par le chant et la musique, Viémont (2017) a ainsi observé que la mémorisation d'une chanson déclenche le même processus que la mémorisation de mots : « du fait que les chansons s'apprennent par écoute/répétition, calquant donc le modèle d'acquisition des langues » (ibid, 93). La mémoire est donc stimulée par la répétition. Viémont ajoute : « on apprend mieux lorsque les deux hémisphères du cerveau travaillent de manière simultanée » (ibid, 93). Selon l'auteur, la musique associée à l'apprentissage stimule les deux hémisphères du cerveau en même temps ce qui permet un apprentissage plus rapide et plus facile (ibid).

Suivant cette même réflexion, une étude chinoise parue dans la revue scientifique Nature a été menée sur la mémoire de 90 enfants âgés de 6 à 15 ans (Chan & Cheung, 1998). La moitié de ces enfants jouaient dans l'orchestre de l'école. Cette étude a prouvé que les enfants qui faisaient partie de l'orchestre apprenaient des nouveaux mots plus facilement et plus rapidement que ceux ne participant à aucune activité musicale (ibid). Selon les spécialistes, la région cervicale de l'hémisphère gauche appelée 'Broca' serait améliorée par l'apprentissage de la musique. Cette

région régit la mémoire verbale et c'est pour cela que la musique est à la fois en lien avec la mémoire et avec le langage.

Afin de prouver cette affirmation, le neuropsychologue Platel (2010) réalise des recherches sur les relations entre la mémoire, la musique et la maladie d'Alzheimer au travers de l'Imagerie par Résonance Magnétique (IRM) (Platel & Groussard, 2010). Son étude porte sur des patients atteints de la maladie d'Alzheimer et a été réalisé durant 2 mois dans une maison de retraite avec des stimulus sonores et linguistiques (ibid). Les auteurs confirment « la préservation étonnante de ces représentations musicale chez les patients déments » (ibid).

Selon Platel, il existe « une indépendante neurale entre mémoires sémantiques musicale et linguistique à partir des données de neuropsychologie clinique et de neuro-imagerie » (ibid). La mémoire est donc liée à la fois au langage et à la musique.

Cette étude fait résonance avec une vidéo tournée en 2019 dans laquelle une ancienne danseuse étoile du ballet de New-York retrouve ses facultés durant l'écoute du morceau 'Le Lac des Cygnes' sur lequel elle performait plus jeune (Article du Figaro Culture, 2020). Le lien entre motricité, musique et mémoire est étroit et permettrait de lutter contre le déclin cognitif.

Musique, langage, mémoire, et motricité sont donc liés par ces différentes études scientifiques.

4. Estime de soi et pouvoir musical

Selon Duclos (2004), l'estime de soi est 'un passeport pour la vie'. Elle serait indispensable à tout individu pour se construire. Roy (2011) la définit comme un regard positif qu'une personne pose sur elle-même et qui se développe avec le sentiment d'appartenance à un groupe.

La notion de groupe est aussi très importante et est particulièrement indispensable à l'adolescence où le futur adulte construit une partie de sa personnalité par ses relations. En effet, Roy indique que l'Homme est un individu sociable qui grandit au sein d'une société et qui a besoin de la reconnaissance de ses pairs pour croître et avancer. L'estime de soi est donc cruciale pour réaliser des projets dans la vie (ibid).

L'apprentissage fait partie de la construction sociale de l'individu, au même titre que l'estime de soi. D'après Benmedjahed (2008), l'apprentissage développe « sa réflexion, ses idées, sa pensée et favorisera la construction de son identité » (ibid, 117).

Pour Roy qui a mené une recherche ayant pour objectif de comprendre les effets de la musique sur un groupe d'élèves de primaire, l'estime de soi est plus qu'un sentiment personnel : « C'est aussi la conscience de ses compétences, un ensemble de dispositions personnelles qui nous permettent d'affronter la réalité » (ibid, 6). Dans son étude, l'auteure a mis en place un projet musical et a analysé les résultats des élèves avant et après le projet.

L'auteure part du principe que la musique provoquerait une augmentation des résultats des élèves de manière globale. Néanmoins, cela ne se produit pas dans son étude et le niveau des élèves n'augmente pas significativement à la fin de l'expérience. Toutefois, Roy observe qu'un paramètre s'améliore nettement grâce aux séances de musique : le sentiment d'appartenance lié au collectif (ibid). Il fait partie de 'l'estime de soi' selon Duclos (2004) : « Le sentiment d'appartenance se développe [...] quand il sent qu'il est unique et indispensable au groupe ». Les élèves ont développé une plus grande cohésion grâce à la musique, ce qui a augmenté leur confiance en eux.

Selon Le Boterf (cité par Roy), un autre paramètre est important dans la construction de l'estime de soi : le sentiment de compétence. Il permet de mobiliser ses savoirs et ses acquis pour affronter de nouvelles situations (ibid). Dans la classe de langue, les nouvelles situations sont nombreuses et il faut savoir gérer le regard des autres lorsque l'on prononce de nouveaux mots ou que l'on prend la parole pour s'exprimer. Il est donc très important que les apprenants aient un sentiment de réussite car : « Le sentiment de compétence est présent lorsqu'on garde en mémoire nos succès » (ibid, p7).

Avec la musique, il est donc possible de souder un groupe et de lui donner un sentiment de compétence, important pour l'estime de soi. Une étude est réalisée aux Etats-Unis en 2003 sur 60 étudiants répartis en 3 groupes de 20 dont un est mis au contact d'un apprentissage musical (Adderley, 2003). Cette étude montre l'évolution de la perception des étudiants vis-à-vis d'eux-mêmes à l'aide d'entretiens et de questionnaires. L'étude conclut que plus de la moitié des étudiants mis au contact de la musique avouent avoir augmenté leur estime d'eux-mêmes au travers de leur bien-être et de leur connaissance de soi (ibid).

5. Musique et Motivation

D'après Roy (2011), le sentiment de compétence décrit précédemment serait en lien étroit avec le sentiment de motivation. Ce dernier donnerait à l'apprenant le sentiment 'd'être à la hauteur' et de pouvoir réaliser une nouvelle action en utilisant ses expériences acquises. Avoir confiance en ses capacités est crucial pour réussir ce que l'on entreprend. L'auteure déclare : « Les élèves apprennent mieux en ayant une vision positive d'eux-mêmes » (ibid, 8).

L'estime de soi fait partie du cercle vertueux de la réussite. Il engendre une motivation que Vianin (cité par Roy) juge indispensable pour acquérir de nouvelles connaissances : « Sans cette mise en mouvement initiale, sans cet élan du cœur, de l'esprit, et même du corps, tout apprentissage est impossible » (ibid, 8). La motivation est une dynamique qui peut venir de l'intérieur de l'individu ou être stimulé par son environnement. Selon Roy, elle est plus efficace lorsqu'elle est intrinsèque (ibid).

Or, le rôle de la musique dans la motivation est avant tout émotionnel. Elle permet à l'individu de ressentir de profondes émotions qui stimuleront son affect et lui permettront de développer une motivation 'de l'intérieur' : « la motivation, loin d'être le seul fruit de nos facultés rationnelles, s'avère bien au contraire intimement liée à l'émotion » (Ravat, 2007, 88). La mobilisation émotionnelle serait en effet la clef de la motivation, et donc du mouvement le plus archaïque qui pousse l'Homme à réaliser une action (Laborde, 1994).

Moussard (2012) déclare à ce sujet que « la musique constitue un outil de stimulation probant » qui favorise la motivation (ibid, 523). Le support musical est plus ludique et moins formaté que l'apprentissage traditionnel. Selon Benmedjahed (2008), cela permet d'éviter l'ennui et la démotivation des élèves.

Pour prendre un exemple concret issu de mon propre vécu, lorsque j'étais au collège, j'étais admirative d'un groupe de musique Allemand. J'étais complètement absorbée par leur musique. Au moment de choisir ma langue vivante 2, j'ai opté pour l'allemand alors que je n'avais aucune intention de prendre cette langue avant de connaître ce groupe. En utilisant mon expérience personnelle, je peux en conclure que ma motivation a été fortement influencée par mes émotions,

influencées elles-mêmes par la musique. Selon Ravat (2007, 91) : « l'émotion façonne, oriente, structure nos décisions et les actions qui s'y rattachent ».

Si l'émotion donne un sens aux apprentissages, c'est la motivation qui permet de les réaliser. Lantuéjoul (2019) a mené une expérience dans sa classe : l'utilisation de musique pour apprendre la géographie. Il a réalisé son cours en incluant des chansons pour faire découvrir plusieurs endroits du monde ainsi que des cultures différentes. L'enseignant a observé une plus-value pédagogique aussi bien motivationnelle que dans la pérennisation des apprentissages des élèves (ibid). En trouvant des chansons en lien avec les thèmes étudiés, les élèves ont montré un regain de motivation et pour certains, retrouvé un sens à leur apprentissage.

6. Le pouvoir émotionnel de la musique

Selon Abran (1989, 51), Aristote pense que « la musique a le pouvoir de former le caractère. Tel genre de musique détermine la mélancolie, tel autre le contrôle de soi, tel autre l'enthousiasme ». Il est vrai que nos émotions ont un fort impact sur notre manière de réagir. La musique, en jouant sur nos émotions, peut donc influencer nos pensées et nos réactions.

Ces croyances sont très anciennes, Majeres (1999, 18) cite la Bible sur l'influence musicale : « elle agit sur le psychisme des hommes comme sur les puissances surnaturelles » mais aussi a « une valeur thérapeutique et libératrice ». Cela montre qu'aussi longtemps que nous puissions remonter dans les textes, la musique a toujours été reconnue comme ayant un impact sur l'Homme.

Plus récemment, Scott, cité par Majeres, a suggéré que les grands compositeurs ont marqué leur époque par leur musique en modifiant le caractère et la morale établie. Selon lui : « Chaque type de musique a une influence sur l'histoire, la morale et la culture » (ibid, 19). Il est intéressant de coupler cette information avec les données scientifiques suivantes.

Selon Moussard (2012, 524) : « les études en neurosciences cognitives ont souligné son rôle crucial pour la communication émotionnelle [...], la cohésion sociale [...] et le développement cognitif ». Dans son ouvrage, l'auteure déclare que la musique agit sur la régulation d'une hormone, l'arginine vasopressine, qui influence les comportements sociaux comme l'attachement ou l'altruisme (ibid). Selon elle, la musique est « un vecteur d'émotion privilégié » (ibid, 524). Elle peut même être utilisée pour stimuler certaines régions ciblées du cerveau (ibid). Pour Lecourt,

cité par Majeres, la musique suscite des réponses émotionnelles par son effet sur les rythmes biologiques. Elle est donc intrinsèque à l'Homme et peut 'manipuler' notre esprit.

De nos jours, l'étude scientifique la plus évocatrice qui traite de ce sujet a été menée sur la réaction de plusieurs fœtus à l'écoute musicale. Selon Jost, cité par Majeres, le fœtus réagit à la musique en modifiant son rythme cardiaque, en changeant brusquement sa position et en bougeant ses membres et sa tête (ibid). Il en est de même chez l'adulte pour qui le corps cherche à être en synchronisation avec le rythme entendu. Cette synchronisation naturelle permise par la musique pourrait être utilisée en classe de FLE dans une recherche rythmique par exemple.

D'un point de vue émotionnel et empathique, des neuroscientifiques de l'Université de Shenzhen en Chine ont mené une expérience dans laquelle ils ont fait écouter une musique joyeuse à des personnes dans plusieurs situations. Ils se sont aperçus que l'écoute de cette musique empêche notre cerveau de réagir à la vue d'une personne qui souffre (Bohler, 2017). Il y a donc une véritable influence des émotions exercées par la musique sur le cerveau humain. En classe de FLE, il peut être utile de choisir des musiques en rapport avec l'émotion que l'on voudrait procurer aux élèves comme par exemple de la tristesse, du dynamisme ou de la joie.

II. La chanson en classe de FLE

1. La chanson et ce qu'elle représente

Pour Calvet (2013), la chanson est un activateur de souvenirs. Des comptines d'enfance d'Anne Sylvestre aux musiques plus agressives ou mélancoliques de l'adolescence, la chanson est présente à chaque étape de la vie. Elle peut nous rappeler des odeurs, des sensations ou des personnes (ibid).

Elle a le pouvoir de nous restituer des moments de vie en quelques secondes, de nous replonger dans un souvenir que l'on croyait oublié. Calvet déclare : « Elles sont à la fois le déclencheur de notre mémoire involontaire et les munitions de notre mémoire volontaire » (ibid, 88). Les chansons s'inscrivent aussi de manière inconsciente dans notre mémoire et constituent un vaste répertoire et il nous suffit parfois de quelques notes pour les associer à une chanson.

Prenons sa définition exacte : « Petite pièce de vers d'un ton populaire, divisée généralement en couplets avec refrain et qui se chante d'ordinaire sur un air connu » (Dictionnaire en ligne La Langue Française). La chanson a longtemps été considérée comme un art peu sérieux. Elle a tout de même montré son importance avec des auteurs qui ont connu un grand succès et qui sont aujourd'hui respectés et considérés comme des poètes. Georges Brassens en est un exemple. Il est l'un des chansonniers français les plus connus et intemporel de sa génération. Selon lui, la chanson est un art et le talent réside dans la façon d'associer subtilement le bon accord au bon mot (Une vie une œuvre, France culture).

À son propos, Rousseau (1906, 22) affirme qu'il existe un lien entre chanson et paroles : « L'usage des chansons semble être une suite naturelle de celui de la parole, et n'est en effet pas moins général ; car partout où l'on parle, on chante ». On peut en effet remarquer que pour exprimer ses idées ou une émotion, la tonalité de la parole n'est jamais vraiment la même. C'est dans cette tonalité que l'on va capter son message inconscient. Par exemple, une même phrase peut avoir un sens différent suivant la tonalité dans laquelle elle est prononcée. Dans la chanson, une tonalité est donnée à la parole pour faire ressortir une émotion (ibid). Lorsque Rousseau affirme que l'on chante lorsque l'on parle, c'est que le point commun entre la parole et la chanson est de communiquer sur ses émotions, la chanson de manière consciente, la parole de manière inconsciente.

La chanson est structurée par des strophes appelés 'couplets' qui sont séparés par un refrain suivant un rythme musical. Le refrain se répète tandis que le couplet a une structure mélodique évolutive. Duneton écrit : « Si l'on veut connaître les hommes, je crois sincèrement qu'il faut étudier leurs chansons, au même titre que leurs monuments, leurs outils et leurs livres » (Cité par Yves Borowice, 2005). Pour Duneton, la chanson est donc un élément culturel important dont l'impact est bien souvent minimisé. Pour souligner cette importance, citons la première chanson française : la Marseillaise. Elle est écrite par Rouget de Lisle en 1793 et devient l'hymne national de la France, ce qui montre son pouvoir et sa portée culturelle, sociale et universelle.

2. La chanson, une autre manière d'aborder l'apprentissage du FLE

Pour Boiron (2001), l'apprentissage du français va plus loin que de retenir du vocabulaire ou d'apprendre des formules de grammaire. Il explique en effet qu'il faut remettre en question sa

vision du monde, son univers culturel et ses propres repères personnels pour apprendre une langue : « Apprendre une langue, c'est une autre manière de voir le monde ». Cela signifie développer une nouvelle logique propre à cette langue.

Son opinion sur les méthodes traditionnelles est tranchée : « Réduire l'apprentissage de la langue à l'assimilation de vocabulaire [...] équivaut à enseigner une langue morte » (ibid). Boiron pense qu'il faut stimuler le désir d'apprendre afin de révéler la pertinence de l'apprentissage et selon lui, la chanson est un bon moyen de trouver un sens à l'apprentissage d'une langue : « elle consiste à créer un affect positif entre l'apprenant et la langue cible » (ibid).

De ce fait, la chanson est un organisme vivant qui renvoie des « sollicitations affectives et esthétiques non verbales » (ibid). Cela permet aux apprenants de s'en servir pour réaliser un apprentissage moins conventionnel et plus distrayant. En chantant et en s'appropriant une chanson, l'apprenant devient en effet actif et assimile d'une nouvelle manière les savoirs. Boiron ajoute que la chanson a une mission de divertissement et doit être utilisée dans ce sens auprès du public. Suivant cette logique, Benmedjahed (2008, 118) souligne que l'apprentissage tend de plus en plus vers l'interaction directe en langue cible, c'est-à-dire une communication orale rapide et efficace. La chanson est donc à la fois distrayante et adaptée à l'évolution de la didactique.

L'image d'une langue est en très importante dans sa longévité et sa pérennité. Je l'ai remarqué lors de ma visite dans un lycée Canadien pour la passation des DELF dont j'étais membre du jury. De nombreux jeunes apprenants des établissements scolaires canadiens ne souhaitent en effet pas apprendre le français car c'est une langue réputée 'difficile'. Or, introduire la chanson dans l'apprentissage permet aussi de démystifier le rapport à la langue et de la populariser. C'est en changeant la vision du français comme langue 'compliquée' que l'on peut contribuer à un impact positif sur sa diffusion.

Afin d'illustrer mon propos, je pourrais me servir de ma propre expérience. J'ai débuté l'anglais en CM2 à l'âge de dix ans. J'ai poursuivi une scolarité classique mais durant mes 8 années de cours d'anglais, je ne me suis pas réellement approprié cette langue. Avec le recul, j'analyse cette incapacité à mon impossibilité de l'utiliser en contexte communicatif en classe. Elle m'est apparue comme un ensemble de règles de grammaire complexes dont je n'arrivais pas à saisir le sens. Je considère que je l'ai acquise par moi-même lorsque je suis allée vivre à Glasgow des années plus

tard. C'est pourquoi il me semble que l'oralité de la chanson est cruciale pour l'enseignement du français et qu'il peut faciliter son accès à l'oral.

3. Une compétence qui développe l'oralité

Pour Coletta (2002), l'oral combine les systèmes auditifs, cérébraux et articulatoires. C'est une « faculté humaine de produire et comprendre des énoncés en langue naturelle » (ibid, 38). L'auteur associe les langues à des « outils de représentation du réel » (ibid). Dans nos sociétés axées sur l'immédiateté, l'oral a une place de plus en plus importante et puissante dans la vie quotidienne. Tout va plus vite et tout passe par le langage avec les nouvelles technologies. Il est donc primordial de développer cette compétence en cours de FLE et de donner envie aux apprenants de la maîtriser.

Afin de stimuler ses élèves à l'oral, Zghaibeh (2019) a décidé d'insérer des chansons lors de ses cours de français en Syrie. Elle a réalisé une réflexion sur ses résultats. Selon elle, l'oralité est primordiale en classe de langue. L'auteure cite Flaubert : « Ma voix sort de mon corps mais mon corps est dans ma voix » (ibid, 215). Quand une personne s'exprime, elle transmet une partie de son identité par sa voix. Bien communiquer est donc la base de tout langage et la musique aide à la communication orale.

La méthode directe suit ce raisonnement et permet de développer l'oral dans des situations de la vie quotidienne. Selon Anderson, le rapport à la langue est avant tout sensoriel. Il souligne l'importance de la relation pédagogique au travers de la voix dans l'enseignement des langues. Pour l'auteur, apprendre est une « opération dont le prototype corporel est l'incorporation sur le mode oral » (cité par Zghaibeh, 215). Mettre en avant l'oral revient donc à développer l'apprentissage.

Le chant est une performance artistique qui développe avant tout l'oralité. Il regroupe des compétences phonétiques et prosodiques. Or l'oralité passe par la prononciation. Viémont (2017, 94) déclare au sujet de la prononciation : « son importance est fondamentale pour tout apprenant ayant l'intention de parler la langue cible ». Selon lui, adopter un bon rythme et une accentuation appropriée est la base de toute communication orale et la musique développe ces compétences.

Chaque langue possède des caractéristiques prosodiques qui lui sont propre. Pour le français Viémont ajoute : « il faut savoir [...] qu'il n'existe pas d'accent lexical mais un accent de groupe »

(ibid, p94). Le travail sur la prononciation à l'aide de la chanson permet à l'apprenant de se familiariser avec la prosodie du français tout en se divertissant. L'écoute est importante, mais la prononciation et le chant le sont d'autant plus car c'est lorsque l'élève fait l'effort de prononcer qu'il progresse (ibid).

Viémont a mis en place une activité de trente heures en présentiel sur deux mois qui se nomme : 'Acercamiento a la canción francesa : aprender cantando'. L'objectif de l'activité est de faire apprendre six chansons françaises que les élèves chanteront avec un groupe 'live'. La prononciation est travaillée lors de sessions musico-rythmiques où le but est de l'assimiler d'une manière passive par des répétitions, ce qui facilite l'apprentissage (ibid).

Son expérience montre que la chanson aide l'apprenant à se sentir plus à l'aise lorsqu'il chante en groupe (ibid). De plus, l'oralité est souvent associée à un sentiment de réticence et même de honte lorsqu'il faut prononcer de nouveaux mots : « le simple fait d'accepter de modifier nos habitudes articulatoires et rythmiques peut se révéler compliqué » (ibid, 97). L'expérience montre que la chanson à l'inverse désinhibe les apprenants car on ne leur demande pas de parler mais de chanter : « la prononciation est accompagnée de la mélodie, les deux s'unissant dans le chant » (ibid, 97).

4. Comment le chant favorise-t-il une meilleure prononciation

Selon Viémont, la prononciation contient des « éléments segmentaux » qui regroupent les voyelles et les consonnes et des « éléments suprasegmentaux » qui constituent la prosodie et la rythmique des mots (ibid, 98). Pour apprendre correctement une langue, il faut maîtriser ces deux éléments. Or, la chanson les associe en rythme dans une mélodie, ce qui facilite naturellement l'acquisition de la prononciation.

Dans son étude, ses élèves ont des difficultés à prononcer les fricatives sonores /z/, /v/ et /ʒ/. Lorsqu'ils chantent les mots, l'enseignant s'aperçoit que leur prononciation est meilleure que les mêmes mots parlés : « l'assimilation de la prononciation devait se réaliser de façon inconsciente, par processus d'écoute/répétition, dans un cadre et une ambiance particulière » (ibid, 98).

Son étude montre que la répétition offre une amélioration significative de la prononciation des mots français dans un contexte différent d'une classe traditionnelle : « la répétition des paroles chantées [...] contribue à l'amélioration de la prononciation des apprenants en français aussi bien

au niveau segmental que suprasegmental » (ibid, 99). La chanson permet donc à l'apprenant de s'approprier les paroles.

Le chant met en avant des éléments langagiers par les changements de rythme, les variations de débits et l'emploi des pauses selon Guimbretière (1996). Ainsi le locuteur peut exprimer ses émotions au travers de ses intonations et l'acquisition de la bonne prononciation se fait de manière inconsciente.

Benmedjahed (2008, 122) déclare à ce propos : « ces formes rythmiques guident l'enfant dans ses efforts pour atteindre une prononciation correcte [...] elles lui permettent de ressentir la structure rythmique d'un parler correcte ». Viémont (2017) appuie cette réflexion en spécifiant que le chant doit être le plus proche possible de la langue parlée pour être efficace : « plus le rythme de la chanson est proche de la langue parlée et plus son chant répété favorise une assimilation de la musique de langue » (ibid, 98).

Enfin, l'enseignant doit-avoir un rôle actif lors des répétitions, surtout pour tout ce qui concerne la dimension syntaxique afin de corriger les liaisons et les enchaînements des apprenants (ibid). Il doit aussi théâtraliser sa prononciation en exagérant la prosodie des mots : le débit doit être lent et les paroles accentuées pour une compréhension optimale par les élèves (ibid).

5. Quelle chanson choisir en classe de FLE

Le choix de la chanson est primordial pour son étude en classe. Celle-ci doit remplir un certain nombre de critères : toutes les chansons ne sont pas susceptibles d'être étudiées en classe de FLE. Zghaibeh (2019) qui en a proposé à ses élèves syriens affirme qu'elle doit être simple d'accès au niveau lexical et grammatical. Pour Bonnet (cité par Zghaibeh), la chanson est « un art complexe de la simplicité » (ibid, 21). Elle doit rester simple pour que l'apprenant puisse en saisir le thème principal.

Dans mon cas, les musiques seront choisies suivant leur époque. Elles devront appartenir aux années 50 qui est la période qui sera étudiée pour la 'Culture Class'. Les chansons les plus connues de cette époque seront donc analysées et sélectionnées suivant leur pertinence artistique, leur syntaxe, leur lexique ainsi que leurs auteurs.

Pour Benmedjahed (2008), il est plus facile de retenir un texte lorsqu'il est chanté que de l'apprendre par cœur. L'auteur a démontré que ses élèves ayant eu recours au chant retenaient deux fois plus de vocabulaire par rapport aux autres sur une plus longue période (ibid). Néanmoins, la mémoire n'est pas la même suivant le choix de la chanson. Il a démontré que plus ses élèves aimaient une musique, mieux ils la retenaient (ibid). Les goûts des apprenants sont donc à prendre en considération et ont un impact sur leur apprentissage.

Dumont (2008) s'interroge à son tour sur le choix des chansons en classe de FLE. L'auteur choisit de s'intéresser à des musiques de Rap de l'album du groupe NTM 'Authentik' sorti en 1994. Il qualifie ces chansons de « argotiques » avec un vocabulaire « branché » mais « éphémère », une grammaire pas toujours correcte et une ponctuation aléatoire (ibid). Pour lui, c'est un « document social » qui mérite d'être proposé aux apprenants, surtout si le style musical leur plaît. Peu importe la modernité du son, c'est l'intérêt des apprenants pour ce son qui est important (ibid).

Les critères de sélection d'une chanson reposent aussi sur sa propension à être didactisée. Zghaibeh choisi un extrait de la chanson L'assassinat de Brassens pour travailler les temps car elle contient à la fois du passé composé, de l'imparfait et du passé simple. En voici un extrait :

*Quand sa menotte elle a tendue,
Triste, il a répondu
Qu'il était pauvre comme Job.
Elle a remis sa robe.*

*Elle alla quérir son coquin
Qui' avait l'appât du gain.
Sont revenus chez le grigou
Faire un bien mauvais coup.*

(Zghaibeh, p308)

Le texte de la chanson requière un fort intérêt pour la didactisation car c'est à partir du texte qu'on crée les exercices. Pour Brassens, le texte et son sens sont importants : « Il ne faut pas qu'au moyen d'artifices musicaux, [...] je détourne l'attention du texte. Il faut que mes chansons aient l'air d'être parlées » (Une vie une œuvre, Emission France Culture). Les mots ont du sens et ses textes sont accompagnés d'une mélodie entêtante. De plus, des thématiques fortes sont abordées comme l'amour, l'amitié ou la jalousie, ce qui permet d'en parler en cours et d'ouvrir le débat.

Pour Pasquelin (2012, 82) la qualité sonore d'une chanson diffusée en classe de FLE est très importante : « il est primordial que l'intégralité des paroles soit facilement audible par l'ensemble du groupe classe ». De plus, sa durée est aussi à limiter : « il s'avèrerait nécessaire que la durée de chaque chanson soit relativement courte » (ibid, 83).

Des textes simples et rythmés de bonne sonorité et capables d'être didactisés, voici les qualités que les chansons doivent avoir pour être utilisées en classe de FLE.

6. Lien entre Chanson et Culture

Comme l'affirme Benmedjahed (2008, 124) : « la chanson appartient au patrimoine culture du pays ». L'auteur cite Boris Vian : « L'utilisation de la chanson devient réellement un lieu de fréquentation de la langue cible et de la découverte de la culture de l'autre dans sa diversité ». La chanson possède une dimension symbolique en alliant musique et langue qui permet de transmettre la culture française (ibid).

Apprendre à aimer une culture facilite l'accès à la langue et motive l'apprenant. La culture joue le rôle de vecteur entre les langues et les peuples. Benmedjahed déclare que la langue permet de « montrer l'étendue [...] de la diversité culturelle » (ibid, 125). Cela permet de découvrir le monde suivant un prisme culturel différent du sien. Il cite Fougerouse : « Toute langue est le reflet de la culture dans laquelle elle s'inscrit » (ibid, 126).

Selon l'auteur, la langue et la culture représentent deux entités indissociables et si la parole est indispensable pour comprendre une langue, la culture l'est pour comprendre un peuple. Son étude se déroule en Algérie où il enseigne le français. Dans un contexte tendu entre les deux pays, la découverte de la culture aide à développer des affinités et à créer du lien (ibid).

Pour Panksepp (2010), l'enthousiasme de l'être humain pour la musique serait lié à une communication de plus en plus complexe à percevoir un son empreint d'émotion. La chanson, vecteur d'émotions, peut donc être une source d'inspiration pour les enseignants tout en véhiculant un message culturel fort : « La chanson peut ouvrir une brèche dans la langue française et tout ce qu'elle véhicule, une façon d'être, de sentir, de se voir, de réagir au monde extérieur » (Benmedjahed, 128).

III. La culture musicale et ses différents supports en classe de FLE

1. La culture et sa place dans l'enseignement du français

Le mot culture vient du latin 'cultura' qui signifie 'travail des champs et de la terre'. Cicéron l'a ainsi utilisé pour définir la formation de l'esprit par l'enseignement : « la culture de l'âme » (Cité par Zhao, 2015, 25). Selon lui, elle est un lien entre des individus qui partagent un même territoire, une même langue et une Histoire commune (ibid).

Sa définition est difficile à établir en raison de sa pluralité et des différentes interprétations qu'elle peut susciter, néanmoins, Galisson la qualifie ainsi : « Elle englobe de nombreuses facettes sociologiques et anthropologiques : les traditions et les coutumes, les valeurs les croyances, les rites, les représentations » (Cité par Zhao, 2015, 26).

Zhao qui a vécu à la fois en France et en Chine, témoigne du manque d'initiatives culturelles en Chine à l'inverse de la France. Selon lui, culture et langue sont intimement liées car l'un véhicule l'autre. Il cite Byram : « Enseigner la langue revient ainsi inévitablement à enseigner la culture » (ibid, 27).

Dans son travail de recherche, Zhao constate que l'enseignement en Chine est opposé à celui de l'Occident. La manière d'aborder la langue y est avant tout basée sur le modèle 'grammaire-traduction' et les apprenants doivent réaliser de nombreux exercices théoriques. L'apprentissage n'est pas du tout axé sur la culture comme en Europe, et les apprenants ont des difficultés à se servir de la langue en situation concrète : « La plupart des étudiants chinois apprennent l'anglais depuis la maternelle, mais ils ne peuvent même pas commander un menu au restaurant quand ils se trouvent dans un pays anglophone » (ibid, 16).

Jardou (2010, 51) ajoute qu'elle permet à l'élève d'utiliser la langue en situation concrète et qu'elle lui donne la possibilité de « s'autoréguler, c'est-à-dire de contrôler et de modifier éventuellement ses comportements selon l'évaluation que l'on fait de la situation dans laquelle on se trouve ». La culture donne les capacités à l'élève d'utiliser la langue en contexte de communication directe.

La culture joue aussi un rôle dans la motivation de l'apprenant. Jardou explique que le lien entre culture et motivation est avant tout émotionnel, comme pour la musique. Selon l'auteur, sa présence développe l'intérêt de l'élève car elle est synonyme de nouveauté : « il est face à une nouveauté qui peut se ressembler ou se différencier de sa propre culture » (ibid, 51).

2. La culture musicale : L'exemple du manuel 'La France des années 60 en chansons'

Si nous avons déjà montré que le chant développe l'oralité et aide l'apprenant dans sa prononciation, la culture est aussi une ressource dont l'enseignant peut se servir pour améliorer les compétences orales et écrites de la langue française.

Le manuel La France des années 60 en chansons m'a offert un modèle pour améliorer les compétences écrites et orales de l'apprenant en utilisant la culture musicale (Briet, 2016). Cette récente méthode repose sur l'étude de deux chanteurs des années 60 : Serge Gainsbourg et Jacques Brel. Il est destiné à un public A2-B1 et présente ces deux chanteurs au travers d'une remise en contexte historique au début du manuel, suivi d'une biographie de chacun des artistes puis d'exercices à partir de portraits, de descriptions ou de paroles de leurs chansons.

Ce manuel est très intéressant à étudier et il m'a beaucoup inspiré pour didactiser des documents comme les paroles d'une chanson par exemple, créer un exercice à partir d'une interview ou d'une partie de la biographie de l'artiste. Par exemple, lier une activité lexicale « entourez les synonymes du mot 'type' » ou « Cherchez trois antonymes du mot 'seul' » (ibid,31) à partir d'une phrase prononcée par Brel : « Le type qui me dit qu'il n'est pas seul dans la vie, c'est qu'il est encore plus Belge que moi ! » (ibid, 32).

Des exercices grammaticaux sont aussi présents et didactisés à partir de la biographie de l'artiste. L'apprenant doit par exemple compléter des phrases sur la vie de Brel en utilisant le bon pronom relatif (ibid, 31).

Pour didactiser une chanson, plusieurs moyens sont employés : des exercices de compréhension, des exercices lexicaux ou de comparaison d'extraits entre eux par exemple. Ce qui est intéressant dans ce manuel c'est qu'un lien est établi entre l'artiste et l'apprenant. Par exemple, une activité porte sur la chanson Les bonbons de Jacques Brel : un parallèle est réalisé avec les apprenants au

travers de cette question : « Quelles étaient vos activités préférées quand vous étiez enfant ? » (ibid, 15). Cela permet à l'apprenant de découvrir une chanson tout en s'impliquant dans le cours.

Au travers de ce manuel, on retrouve toute une époque (les années 60) par les rappels historiques et surtout la vie et l'œuvres de deux chanteurs célèbres. La culture musicale est employée pour faire des exercices lexicaux et grammaticaux afin de solliciter les compétences de compréhension écrite et orale et de production écrite et orale des apprenants.

3. Quels types de documents utiliser ?

La 'Culture Classe' est le nom que la responsable pédagogique de l'Alliance Française de Calgary a donné à ma classe. Dans l'optique de développer la culture musicale des apprenants, il est important de bien choisir le type de document que l'on va utiliser. Ici se pose la délicate question de leur authenticité.

En classe de FLE, il existe deux types de documents que l'on peut utiliser : les documents authentiques et les documents didactisés. Selon Pasquelin (2012, 42) : « un document authentique est celui qui n'a pas été créé à des fins pédagogiques ». Pour être reconnu comme authentique, elle ajoute qu'il doit être utilisé sous sa forme initiale, c'est-à-dire sans modification. Selon elle, ils ont l'avantage d'être accessibles, nombreux et portant sur tous les sujets : ils donnent donc une certaine liberté à l'enseignant qui les choisit et les utilise (ibid).

Ils peuvent être sous forme écrite (article de journal) et sous forme audio-visuelle (chanson, extrait de film, interview). Pour son projet musical au Brésil, Pasquelin utilise des documents authentiques (des chansons) et s'en sert en classe. Selon l'auteure, il existe aussi des inconvénients à cette utilisation comme l'inadaptabilité car ils sont sortis de leur contexte (ibid). Il faut donc les choisir avec soin et prendre en compte les besoins du public d'apprenant. Par exemple, on ne proposera pas la même chanson à des enfants commençant le français qu'à des adultes ayant déjà un bon niveau car ils n'ont pas les mêmes besoins.

Pasquelin déclare que les documents authentiques ont l'avantage de créer un lien direct entre la culture et le cours de FLE : « L'enseignement se veut proche de l'actualité et de la vie réelle » (ibid, 46). Ils rentrent dans la perspective actionnelle qui tend à donner aux apprenants des situations de communications les plus authentiques possible. Néanmoins, choisir de travailler avec

des ces documents requière de les utiliser dans un contexte précis et avec un objectif : par exemple pour une chanson, on peut utiliser son texte pour travailler sur un point de langue dans le but de favoriser une compétence (ibid).

Les documents authentiques comme les chansons participent à la diffusion de la culture de la langue étudiée, ils peuvent générer de la curiosité de la part des apprenants : « les élèves auront pour tâche de comprendre le document dans son ensemble, ce qui inclus son contenu mais aussi tout ce qui se rattache aux intentions de l’auteur » (ibid, 47).

4. Rôle de la biographie des artistes

Selon Fernandez (2015), l’approche communicative a changé notre rapport à la culture dans l’apprentissage d’une langue : « la culture [...] n’a fait que grandir ». Aujourd’hui, il s’agit « d’ancrer la compétence culturelle au centre de l’apprentissage des langues étrangères » (ibid).

Pour l’auteure, la biographie permet de découvrir l’artiste sous un autre angle comme lorsqu’elle présente Stromae et qu’elle parle de sa famille Rwandaise réfugiée en Belgique après le génocide de 1994. Aborder la vie privée de l’artiste permet de parler de thèmes plus généraux et de recueillir les pensées et les opinions des apprenants : « le professeur pourra mettre en relation la biographie du chanteur et l’actualité des réfugiés » (ibid, 54). En suscitant un échange sur ce sujet, on crée aussi un lien entre l’artiste et les apprenants.

Comprendre l’histoire de vie d’un artiste, c’est aussi mieux comprendre son œuvre : « il est important de connaître la biographie du chanteur puisque son enfance a marqué sa musique » (ibid, 54). Pour Fernandez, il s’agit de contenu socio-culturel. Ici, la biographie stimule l’empathie des élèves qui adhèrent ensuite plus facilement au contenu artistique présenté.

Au travers de la vie des artistes, on peut aussi expliquer certains phénomènes. Pasquelin (2012) réalise la biographie de Florent Pagny lorsqu’elle présente sa chanson La liberté de penser afin d’expliquer le débat en France autour de l’évasion fiscale : « Les apprenants peuvent donc prendre conscience et se faire leur propre opinion d’un débat d’actualité qui est un sujet de discorde en France » (ibid, 69).

Pour Fernandez (2015), faire échanger les apprenants sur la vie de Stromae a donné lieu à une activité asynchrone, dans laquelle elle a demandé aux élèves de chercher des informations sur la vie de l'artiste avant la classe. Une fois en cours, elle a pu introduire l'artiste à l'aide d'une activité d'introduction/correction de dix minutes avec les informations que les élèves avaient ramenées. Selon elle, cette activité a très bien fonctionné et a servi à dynamiser le cours.

Ensuite, les apprenants peuvent aussi s'identifier au travers de la biographie à un artiste, ce qui peut être le cas pour des activités qui lient la vie de l'artiste à celle des apprenants. Comme nous l'avons vu précédemment, le manuel La France des années 60 propose ce type d'activité. Une phrase évocatrice de Jacques Brel donne lieu à un exercice : « Un homme passe sa vie à compenser son enfance ». L'exercice proposé est de comprendre le sens au travers d'un questionnaire (Briet, 15). Cette activité montre comment utiliser la biographie pour faire découvrir l'artiste et intéresser l'apprenant à sa vie.

Fernandez (2015) nous rappelle qu'il faut toujours contextualiser le fait rapporté car en fonction de l'époque, les normes et les codes changent, ce qui peut générer de l'incompréhension chez l'apprenant. La biographie est donc un bon moyen pour comprendre une époque, une culture et une œuvre artistique ainsi que pour stimuler l'intérêt des élèves.

5. Diversifier les supports dans l'apprentissage culturel musical

Afin de rendre la classe plus vivante et développer l'intérêt des apprenants pour la culture musicale, il est important de se poser la question de la diversification des supports.

Après la pandémie de Covid, les supports des activités sont de plus en plus virtuels et les leçons basées sur des contenus accessibles en ligne. Selon Miras (2019, 2) : « les pratiques d'enseignement-apprentissage des langues évoluent en fonction des technologies disponibles dans la société ». La classe que j'aurai à disposition à l'Alliance Française est dotée d'un tableau blanc interactif ainsi qu'un accès à Internet, je pourrai donc utiliser ce support pour diversifier les activités proposées.

Le Kahoot peut-être un très bon outil pour stimuler les apprenants et se servir des nouvelles technologies. C'est un site qui propose de réaliser un questionnaire à choix multiple digital auquel chaque apprenant pourra se connecter en classe. C'est un jeu de groupe avec un gagnant désigné

par le site à la fin des questions. C'est très ludique et l'enseignant peut faire les questions en rapport avec la culture musicale lui-même. Il peut même les imaginer facilement. Ce jeu interactif et digital apporte de la légèreté au cours, du dynamisme car l'enseignant peut s'en servir pour 'lancer un défi' aux apprenants et leur dire qu'ils auront un petit test en fin de classe (<https://kahoot.com>).

Ce jeu numérique est disponible gratuitement car l'Alliance Française possède un compte sur le site et les enseignants peuvent s'en servir.

Le support papier est encore intéressant à utiliser, notamment pour y inscrire le cours et mettre des images dessus. Il est fiable, apprécié des apprenants qui ont un support physique et peuvent écrire et il évite les problèmes informatiques qui peuvent survenir pour les supports numériques. Miras (2019, 5) affirme : « L'observation de nos premières données montre que l'outil d'apprentissage adaptatif permet une pédagogie différenciée qui optimise l'intervention en présentiel ». On peut en conclure que la technologie est très importante, mais que c'est l'enseignant qui doit rester maître de ses outils pédagogiques et qu'il doit choisir les mieux adaptés à son public.

Aujourd'hui, beaucoup d'informations se trouvent sur Internet et il est difficile de ne pas l'utiliser, notamment quand la classe est basée sur la musique et que les ressources sont présentes sur la toile. Les vidéos, les clips, les interviews des artistes mais aussi les archives de l'INA disponibles sur YouTube sont très utiles pour préparer un cours de culture musicale. En effet, la culture musicale est aujourd'hui aussi numérique et il faut le prendre en compte. Selon Fluckiger (2008, 51), c'est un « ensemble de valeurs, de connaissances et de pratiques qui impliquent l'usage d'outils informatisés, notamment les pratiques de consommation médiatique et culturelle, de communication et d'expression de soi ». Pour lui, la culture est aujourd'hui multidimensionnelle et il faut donc diversifier les supports numériques ou physiques utilisés.

6. Vidéo et transmission culturelle

La culture est aujourd'hui accessible n'importe où sur la planète avec Internet. En effet, il est possible de télécharger un livre, d'écouter de la musique ou de visiter virtuellement un musée avec un simple accès Internet. Néanmoins, un support est particulièrement utile et apprécié en classe : la vidéo. C'est devenu un mode de communication à part entière qui permet de partager des idées, du contenu original et culturel.

Que ce soit pour la musique, pour une interview, ou pour montrer un paysage, l'utilisation de la vidéo est grandement appréciée et plébiscitée par les apprenants. Saadaoui (2018) déclare : « L'analyse des résultats obtenus indique que le recours aux [...] supports audiovisuels, constitue un système d'aide qui facilite la compréhension ». Il conclue que le support audiovisuel est un très bon moyen de développer la compétence orale chez les apprenants et de partager des contenus culturels. Il a lui-même constaté une réaction positive à l'introduction de vidéos dans sa classe.

Dans les années 60, les enseignants de FLE ont commencé à s'intéresser à la vidéo pour favoriser l'apprentissage du français et le diffuser. Néanmoins, son utilisation répondait à des besoins strictement linguistiques et très peu culturels. L'association d'une situation de communication avec une image et un dialogue permettait d'acquérir rapidement du vocabulaire et des structures grammaticales simples. De nos jours, la vidéo n'est plus utilisée de la même manière, l'angle d'approche est beaucoup plus culturel. De plus, elle fait partie de nos vies car c'est l'un des supports les plus utilisés sur Internet : « Les médias sociaux sont par essence multimodaux » (Lebrun, 2014, 113).

Lebrun, qui utilise la vidéo en classe de FLE, a constaté : « Les résultats démontrent une amélioration des compétences linguistiques et socioculturelles » (ibid). En effet, les contenus divertissants qu'on peut retrouver dans les vidéos sont très utiles pour vulgariser la langue et la culture. Lebrun pense qu'elle fait partie des « objets d'enseignement qui remodelent, reconfigurent l'usage de la langue en lui combinant d'autres modes sémiotiques ». L'auteure ajoute qu'elle « fait partie du capital culturel indispensable à une éducation ouverte sur le monde actuel » (ibid, 115).

En cours de 'culture class', il est question de montrer des chansons et des contenus en rapport avec la musique et les années 50. Dans notre cas, la vidéo facilite l'accès à la culture musicale.

PARTIE 3 : Comment introduire du contenu musical et culturel la chanson en classe de FLE et sur quels critères la sélectionner ?

Durant mon stage, j'ai eu la possibilité de créer une classe dont le nom est 'Culture Class' et dont j'aurai la responsabilité de 14h à 16h tous les mardis durant 6 semaines. Les inscriptions sont payantes et le niveau requis pour s'inscrire est B1 (d'après le CECRL). Pour mettre l'annonce

du cours sur le site de l'Alliance, on m'a demandé d'écrire un texte bref et descriptif sur la classe pour expliquer son contenu et donner envie aux élèves d'y participer. Le voici :

'Découvrez les années 50 avec la très célèbre chanteuse Edith Piaf, ses moments de joie et de peine dans sa vie folle et unique ... D'autres artistes francophones de cette époque vous seront présentés comme Dalida ou Georges Brassens !

Vous améliorerez votre français en apprenants la musique 'La vie en rose' accompagné de mon accordéon !

Si vous aimez les musiques anciennes et que vous souhaitez plonger dans l'époque de l'après-guerre à Paris, Venez rejoindre ma classe !'

Ce cours a pour objectif de 'plonger' les élèves dans les années 50 en leur faisant découvrir les musiques et les artistes de cette époque. À travers cette classe, je pourrai observer les effets de la musique sur les apprenants et comment mettre en place un apprentissage musical de la chanson La Vie en Rose. De plus, l'aspect culturel y est aussi très important car de nombreux artistes seront présentés. Il faudra donc définir des critères de sélection pour choisir les artistes et leurs chansons.

L'objectif est de placer la musique au centre de l'apprentissage, qu'il soit culturel ou musical. Les activités seront axées autour de la biographie des artistes et certaines chansons pourront être didactisées. Pour l'apprentissage musical, les élèves auront la possibilité de travailler leur prononciation et la compétence orale.

Dans cette partie, nous verrons comment choisir un contenu culturel et musical pour les 6 séances et de quelle manière le présenter aux apprenants. Nous verrons aussi de quelle manière sélectionner une chanson à étudier en classe et enfin comment se déroule son apprentissage. Pour finir, nous ferons un bilan de cette expérience en tentant de répondre à la problématique.

I. Choix du contenu musical et culturel

Lors de l'élaboration de ce projet, je me suis focalisée sur la recherche d'artistes et de musiques des années 50. L'idée était de trouver un panel d'artistes représentant les années 50, de me servir de leur biographie afin de structurer mon cours et de faire le lien avec des éléments culturels de l'époque.

Le choix des chansons à écouter permet de prendre en compte des critères sonores, linguistiques et thématiques importants pour développer des exercices de compréhension orale et écrite et de production orale et écrite.

La chanson La Vie en Rose sélectionnée pour l'apprentissage musical développera l'oral et la prononciation des apprenants.

Afin de trouver un contenu approprié à des élèves B1, j'ai eu besoin de demander l'avis des enseignants de l'Alliance au travers d'un entretien semi-dirigé et l'avis des apprenants avec un questionnaire.

1. Entretien semi-dirigé avec les enseignants de l'alliance

Afin de sélectionner un contenu le plus adapté possible à la classe, j'ai besoin de comprendre comment fonctionne un cours axé sur la culture. Pour cela, j'ai réalisé un entretien semi-dirigé avec des professeurs de l'Alliance. J'ai rédigé un mail commun dans lequel je présentais mon projet et je demandais si je pouvais obtenir de l'aide sur les activités à mettre en place, comment présenter ma classe aux élèves ainsi que pour la gestion des interactions. J'ai eu quelques réponses et j'ai donc planifié plusieurs entretiens semi-dirigés avec trois professeurs ainsi qu'avec Sophie, ma responsable pédagogique.

Les rencontres se sont déroulées au sein de l'Alliance où je croisais régulièrement les enseignants. J'ai pu ainsi mieux apprendre à les connaître et me renseigner sur les pratiques enseignantes. J'avais déjà observé plusieurs classes, ce qui m'a aidé dans mon projet même s'il n'y avait pas d'équivalent dans l'Alliance d'une classe entièrement basée sur la culture et la musique.

Durant ces entretiens, les enseignants m'ont aidé à mettre en place mon projet en fonction du nombre d'apprenants, de la durée de la classe et de leur niveau. Curtis, un enseignant de l'Alliance, m'a parlé de sa classe 'Poetry' axée sur la culture littéraire francophone. Il m'a expliqué comment alterner les activités, introduire un sujet et inclure les participants en classe. J'ai ensuite rencontré une autre enseignante de l'alliance qui m'a conseillé de choisir deux artistes par séance et nous avons discuté du choix des chansons et des artistes ensemble.

J'ai enfin vu Sophie, qui m'avait demandé de faire ma première séance et de la lui présenter en expliquant bien ma démarche et mes objectifs pédagogiques. Elle souhaitait voir si j'allais dans la bonne direction afin de me corriger si nécessaire.

Je lui ai donc montré l'ébauche de mon premier cours avec la présentation de deux artistes et la découverte de la musique La Vie En Rose. Elle a apprécié ma présentation et m'a donné quelques conseils pour accueillir les élèves comme mettre en place un 'brise-glace' par exemple.

De manière globale, ces entretiens m'ont beaucoup aidé concernant la bonne direction que devaient prendre mes cours et pour le choix des artistes. Ils m'ont aussi éclairé sur les pratiques enseignantes.

2. Questionnaire distribué aux apprenants durant la première séance

En plus de ces entretiens dirigés, j'ai ressenti le besoin de m'adresser directement aux apprenants par un questionnaire distribué durant la première séance, pour comprendre quels étaient leurs besoins et ainsi orienter mon cours de la meilleure manière.

Ce questionnaire a été écrit pour se renseigner sur le profil des apprenants, savoir qui allait être présent en classe et connaître leurs attentes. Comme aucun professeur n'avait fait une classe de ce type avant, je pensais qu'il fallait que je demande l'avis des participants, premièrement car j'en avais besoin et aussi pour qu'ils se sentent impliqués dans le cours.

Le questionnaire se présente en trois parties : la première partie concerne le profil des apprenants avec l'âge, l'origine géographique et le métier. Je leur demande aussi s'ils sont déjà allés en France et enfin quel niveau de français ils pensent avoir. En effet, il était spécifié un niveau B1 pour assister à la classe mais l'inscription était libre et le niveau pas vérifié. Cela me permet de mieux les connaître et de leur préparer des activités adaptées.

La deuxième partie concerne leurs attentes. J'ai encore des doutes sur le déroulement de la séance et je souhaiterais savoir s'ils préfèrent étudier la musique, la vie des artistes ou le chant en classe. Comme le cours se composera de ces trois sujets, je souhaiterais les doser en fonction de leurs préférences. Cela me permettra de privilégier ceux qui seront le plus plébiscités. Je leur demande aussi s'ils souhaitent que j'aborde seulement un artiste par séance en détail ou plusieurs et enfin

s'ils aimeraient présenter eux aussi un artiste ou une chanson en classe. Ceci dans le but de les impliquer.

Enfin la troisième partie aborde le chant. Je voudrais savoir s'ils ont déjà chanté et s'ils sont à l'aise pour chanter. Plus précisément, comment ils aimeraient le faire : seul, en groupe, avec une bande-son ou avec mon accordéon.

Le questionnaire est rendu à la deuxième séance, ce qui permet d'influencer les cours suivants. Les résultats seront fournis et expliqués en fonction des choix que je ferai dans la partie suivante.

3. Choix des artistes, des chansons et d'un document à didactiser

Ce cours a pour but de renforcer la culture musicale des apprenants sur les artistes francophones du milieu du XXème siècle et de leur faire écouter leurs chansons les plus célèbres. Pour cela, la vie des artistes sera présentée en association avec une ou deux musiques marquantes de leur carrière et un ou plusieurs exercices à réaliser.

Pour son déroulement, j'ai pris en compte les réponses du questionnaire. Comme les apprenants ne se sont pas décidés entre un artiste ou plusieurs (égalité dans les réponses), j'ai choisi de présenter deux artistes pour la séance 1, 2 et 5 et un artiste en détail pour la séance 3, 4 et 6. Pour les séances à deux artistes, une chanson chacun sera présentée. Pour les séances à un artiste, je choisirai deux chansons.

Pour les réponses du questionnaire concernant le contenu, les réponses se sont portées sur 'découvrir des chansons' et 'en apprendre plus sur la culture musicale'. Le cours se composera donc de la biographie des artistes accompagnée de leurs chansons. Celle-ci sera la colonne vertébrale de la séance autour de laquelle j'articulerai mon cours.

La biographie tient en effet une place particulière car c'est un moyen d'entrer en contact avec l'artiste et de mieux comprendre son œuvre :

La biographie permet de découvrir l'artiste sous un autre angle. (Fernandez, 2015)

Elle sera illustrée par des images, des extraits vidéos d'interview ou de prestation musicale. L'authenticité de ces documents est recherchée pour plus de réalisme :

« L'enseignement se veut proche de l'actualité et de la vie réelle » (Pasquelin, 2012, 46).

Les grands thèmes de la vie des artistes seront mis en parallèle avec des éléments culturels et historiques d'époque pour mieux cerner le Paris des années 50.

Des exercices seront aussi présents car deux réponses ont porté sur 'améliorer mon français' dans le questionnaire. Ils seront développés pour la compréhension et la production orale et écrite. L'interview, l'article de presse ou la chanson pourront servir de document authentique à partir desquels seront développés les exercices. Les goûts et les particularités des artistes pourront aussi inspirer des jeux comme les mots croisés avec Bobby Lapointe.

Pour certains artistes, un extrait d'interview sera diffusé afin de l'introduire et mieux comprendre ses opinions et sa façon de penser. Ces interviews pourront faire l'objet d'une discussion en fonction de leur contenu et donc stimuler l'oral en classe.

Les chansons seront diffusées sur le tableau blanc interactif dans la salle de classe. Ce tableau a un accès à une plateforme de vidéos d'où seront cherchées les musiques. Les vidéos montrant l'interprète en train de réaliser sa prestation musicale seront privilégiées aux simples audios :

« L'analyse des résultats obtenus indique que le recours aux [...] supports audiovisuels, constitue un système d'aide qui facilite la compréhension » (Saadaoui, 2018)

Sophie m'a conseillé de ne pas faire un monologue sur la vie de l'artiste mais de construire un cours en faisant participer au maximum les apprenants. C'est pourquoi les exercices seront réalisés en petits groupes.

L'entretien semi-dirigé avec les enseignants ainsi que mes recherches dans la partie 2 m'ont permis de choisir les artistes à présenter et de définir des critères de sélection pour les chansons à sélectionner.

4. Les critères de sélection des chansons

Dans le questionnaire destiné aux élèves, Je n'ai pas posé de questions sur leurs goûts musicaux car je suis partie du principe que je devais sélectionner des musiques adaptées suivant plusieurs critères que je vais énoncer.

i. La qualité sonore

Les critères de sélections pour les chansons sont multiples. L'objectif est d'accompagner l'apprentissage culturel avec de la musique :

« L'utilisation de la chanson devient réellement un lieu de fréquentation de la langue cible et de la découverte de la culture de l'autre dans sa diversité » (Benmedjahed, 2008, 124)

La chanson a donc un rôle important, à la fois de découverte et de liaison entre langue et culture. Pour chaque artiste présenté, une ou plusieurs de ses musiques seront diffusées en classe.

Le premier critère de sélection est la qualité sonore de l'audio. On doit pouvoir entendre distinctement les paroles. Comme je sélectionne des musiques datant des années 50, l'enregistrement doit-être de bonne qualité pour faciliter l'écoute des apprenants et leur compréhension :

« Il est primordial que l'intégralité des paroles soit facilement audible par l'ensemble du groupe classe ».
(Pasquelin, 2012, 82)

Le rythme et la mélodie doivent être à la fois entraînants et simples. Pour Ne me quitte pas de Jacques Brel, l'air est facilement mémorisable et les paroles sont distinctement identifiables et pas trop rapides. Pour cela, les musiques anciennes ont l'avantage d'être généralement plus lentes que les modernes.

La durée de la chanson ne doit pas être trop longue comme avec Le poinçonneur des lilas de Serge Gainsbourg qui fait 2 minutes 30. Toutes les musiques sont comprises entre 2minutes 30 et 3 minutes 30. C'est la longueur idéale pour éviter une déconcentration de la part des apprenants :

« Il s'avèrerait nécessaire que la durée de chaque chanson soit relativement courte » (ibid, 83).

ii. Le texte, son sens et sa didactisation

La chanson doit avoir une construction simple avec des couplets et un refrain facile à retenir. Les couplets doivent avoir une suite logique pour que l'apprenant puisse saisir le sens facilement. La chanson est :

« Un art complexe de la simplicité » (Zghaibeh, 21).

Elle doit rester simple grammaticalement et phonétiquement pour faciliter son approche en FLE. Le thème de la chanson doit-être identifiable comme avec La Vie en Rose où l'on s'aperçoit rapidement que c'est une chanson d'amour. La construction grammaticale est simple avec du présent dans les couplets et le refrain ainsi qu'une forme grammaticale en Sujet Verbe Complément comme avec cet extrait : 'Quand il me prend dans ses bras, il me parle tout bas, je vois la vie en rose'.

« L'usage des chansons semble être une suite naturelle de celui de la parole » (Rousseau, 1906, 22)

La chanson peut aussi être un peu plus difficile avec la présence de jeux de mots et d'une phonétique plus complexe. Ta Katie t'a quitté de Bobby Lapointe contient des phrases qu'il est possible de didactiser : 'Ce soir au bar de la gare, Igor hagard est noir, il n'arrête guère de boire'. On peut créer des activités de virelangue et s'amuser avec la prononciation en changeant le débit de parole (dire la phrase vite/doucement/en chuchotant/ en criant).

« ces formes rythmiques guident l'enfant dans ses efforts pour atteindre une prononciation correcte [...] elles lui permettent de ressentir la structure rythmique d'un parler correcte » (Benmedjahed, 2008, 122)

On peut aussi réaliser des exercices de vocabulaire intéressants comme d'entourer les mots qui riment et de trouver leur sens ainsi que des synonymes. Le vocabulaire est riche et permet d'imaginer des activités.

Les chansons sont presque toutes issues des années 50 comme avec Ma Tonkinoise de Joséphine Baker qui est de 1953. Néanmoins, Je suis malade de Dalida date de 1973, c'est pourquoi j'ai aussi sélectionné Bambino de la même artiste qui est sorti en 1957. Ces deux chansons représentent des parties importantes de la vie de Dalida que je souhaitais aborder : son premier succès avec Bambino et sa puissance dramatique avec Je suis malade.

Enfin, je ne pouvais pas réaliser un éventail des artistes de cette époque sans citer Brassens. Premièrement, car ses chansons évoquent des thèmes clairs comme la solidarité avec L'Auvergnat ou la liberté amoureuse avec La non demande en mariage. Ses textes sont très évocateurs de l'époque et ont un double sens intéressant à étudier. Ils sont accessibles lexicalement et syntaxiquement au niveau B1. Pour cela, je me suis basée sur les critères du CECRL de l'oral :

« Je peux comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs, etc. Je peux comprendre l'essentiel de

nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui m'intéressent à titre personnel ou professionnel si l'on parle d'une façon relativement lente et distincte. » (Conseil de l'Europe, 2001)

Brassens met du rythme dans ses paroles et arrive à exprimer ses pensées en musique. Ses textes sont structurés, le vocabulaire est à la fois simple et varié, et de nombreuses structures sont déjà connues des apprenants, ce qui leur donne des repères. La musique est presque parlée et les paroles correspondent au thème abordé :

« Plus le rythme de la chanson est proche de la langue parlée et plus son chant répété favorise une assimilation de la musique de langue » (Viémont, 2017, 98).

Cette simplicité de texte et de mélodie facilite la compréhension l'assimilation du rythme et des paroles par les apprenants. Elles correspondent aux compétences du CECRL qui doivent être développées pour la compréhension écrite :

« Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail. Je peux comprendre la description d'événements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles. » (Conseil de l'Europe, 2001)

iii. Choix personnel

Pour choisir les artistes et leurs chansons, je me suis aussi basée sur mes goûts musicaux. Cibler l'époque des années 50 est un choix personnel. En effet, je suis très attachée à cette décennie que je n'ai pourtant jamais connue. Elle représente la richesse artistique avec des personnes qui ont marqué leur temps comme Edith Piaf ou Georges Brassens. Elle symbolise aussi le bouillonnement culturel parisien avec les cabarets et les artistes de rue dont Piaf faisait partie.

Cette décennie a donné naissance à beaucoup de courants musicaux et une créativité artistique sans précédent qui s'est propagée dans les décennies suivantes. C'est surtout la chanson française que je trouve incroyablement riche et belle à cette époque. Le timbre de voix rauque et volontaire est très reconnaissable comme avec Juliette Gréco et son interprétation de l'Auvergnat ou Edith Piaf dans toutes ses chansons. Ce sont des sonorités qui me touchent et qui, je l'espère, plairont aussi aux apprenants.

« Elle consiste à créer un affect positif entre l'apprenant et la langue cible » (Boiron, 2001)

Au niveau culturel, je présenterai Paris au travers des artistes et de leur vie. Je mettrai donc en avant des thèmes comme la pauvreté au sortir de la guerre, les cabarets parisiens, les chanteurs de rue et les métiers oubliés comme les poinçonneurs du métro avec la chanson Le poinçonneur des Lilas de Serge Gainsbourg. Pour cet exemple précis, l'anecdote biographique de Gainsbourg sera étudiée avec une interview décryptée dans laquelle on comprendra ce qu'est un poinçonneur et comment Gainsbourg a eu l'idée de cette chanson.

Ces chansons et ces éléments biographiques seront didactisés et travaillés en amont durant 6 semaines, c'est pourquoi je pense qu'il est normal que je prenne mes goûts en compte. Je pars du principe que plus un titre ou une anecdote me plaît, plus j'aurai la possibilité de transmettre mon engouement aux élèves. Pour partager de la musique, il faut l'aimer :

« Sollicitations affectives et esthétiques non verbales » (ibid)

Pendant la phase de conception pour une séance de deux heures, je dois m'informer sur la vie de l'artiste et développer le cours autour d'une personnalité et des éléments de vie qui me permettront de faire un parallèle avec la vie parisienne des années 50. Je passe donc beaucoup de temps à écouter des interviews pour en sélectionner les passages les plus intéressants à montrer en classe.

Certaines chansons sont didactisées et un exercice est conçu. Prenons Le Poinçonneur des lilas de Serge Gainsbourg, cette musique fait à la fois référence à l'époque des années 50 avec le métier de poinçonneur, elle me permet aussi de mettre en place une activité de complétion destinée à apprendre du vocabulaire et enfin, elle fait découvrir un artiste important.

Pour finir, la musique d'apprentissage La vie en Rose que les élèves devront apprendre correspond à ma capacité de les accompagner à l'accordéon. C'est une musique qui représente parfaitement les années 50 avec un grand romantisme. Le thème est l'amour et permet de faire référence aux éléments biographiques de la vie d'Edith Piaf.

5. Chanson choisie pour l'activité de chant : La Vie en Rose

Seule une chanson est sélectionnée pour être apprise et chantée : La Vie en Rose d'Edith Piaf. C'est tout d'abord une des chansons françaises la plus connue au monde, donc elle était déjà familière aux apprenants. Ensuite, elle contient toutes les représentations françaises stéréotypées

comme l'amour, Paris, Edith Piaf. En venant assister à un cours sur la culture musicale des années 50, il est vrai que les apprenants attendent aussi une part de rêve de la 'french way of life' bien représentée par cette artiste :

« La chanson appartient au patrimoine culture du pays » (Benmedjahed, 2008, 124)

Dans la description de ce cours, j'ai aussi mentionné cette musique, il était donc logique que je la propose.

'Vous améliorerez votre français en apprenants la musique 'La vie en rose' et je vous accompagnerai avec mon accordéon !'

Cette chanson remplit les critères linguistiques du niveau B1 cités précédemment par le CECRL. Il y a deux couplets à retenir et un refrain qui se répète deux fois constitué de quatre paragraphes. La mélodie est entêtante et facile à retenir.

De plus, je propose dans ce cours une immersion dans les années 50 avec la présence de mon instrument de musique : l'accordéon. Je sais jouer cette musique et je peux donc accompagner les apprenants une fois qu'ils sauront la chanter. L'accordéon est important car il symbolise la France, Paris et l'amour.

« La chanson peut ouvrir une brèche dans la langue française et tout ce qu'elle véhicule, une façon d'être, de sentir, de se voir, de réagir au monde extérieur » (Benmedjahed, 2008, 128).

Elle contient aussi des qualités linguistiques comme la prononciation : les sons [u] de 'bouche', le son [ɛ̃] de 'j'appartiens', [r] de 'juré' et [œ] de 'cœur' pourront être travaillés avec les répétitions.

« Son importance est fondamentale pour tout apprenant ayant l'intention de parler la langue cible »
(Viémont, 2017, 94)

II. Organisation des six séances de la Culture Class et apprentissage de la chanson La Vie en Rose

Pour préparer ce cours, j'ai mis en place un 'brise-glace' pour la première séance sur les conseils de Sophie la responsable pédagogique. Ceci dans le but de faire connaissance et de détendre l'atmosphère. Pour la fin du dernier cours, j'ai prévu un Kahoot afin de varier les supports et savoir

ce que les étudiants ont retenu des séances. Les questions seront faites par moi-même sur le site Kahoot.com :

« Les pratiques d'enseignement-apprentissage des langues évoluent en fonction des technologies disponibles dans la société » (Miras, 2019, 2)

1. Organisation en amont : Préparer les cours

Pour ce cours, il est clair que je dois respecter une organisation stricte pour occuper les apprenants durant les deux heures de la séance en variant le contenu : je dois préparer les documents audios et vidéos dont j'aurai besoin.

Les apprenants doivent avoir un document papier au début de la séance avec le cours structuré et les différentes thématiques, artistes et chansons qui seront abordés. Le TBI doit être prêt à diffuser les vidéos des chansons et les extraits d'interview : le matériel informatique doit-être vérifié. Pour les vidéos, il faut aussi prévoir l'extrait que l'on va montrer pour l'avancer au bon endroit et ne pas perdre du temps pendant la classe : savoir à quelle minute elle commence et combien de temps elle dure. Les chansons sont plus simples à diffuser car la vidéo est montrée dans son intégralité.

Ce projet a été initialement commandé par l'Alliance Française mais je suis libre de son contenu et aucune condition ne m'est imposée. Néanmoins, j'ai choisi de réaliser une fiche 'Apprenant' et une fiche 'Enseignant' pour pouvoir réutiliser facilement le contenu des 6 séances.

La fiche 'Apprenant' contient le cours structuré en parties sur les grands thèmes de la vie de l'artiste. Pour Brassens par exemple, le cours a été découpé en plusieurs parties : sa jeunesse, son arrivée à Paris, sa rencontre avec Jeanne et ses années de succès. Une partie est aussi dédiée aux 'copains' qui ont beaucoup compté pour lui et ont inspiré un de ses plus grand succès : Les copains d'abord. Chaque grande étape de sa vie est reliée à une chanson qui la personnifie : l'importance de l'amitié pour Brassens est personnifiée avec sa chanson et des images authentiques associées. Ici, il s'agit de photos que Brassens prenait lui-même avec son caméscope : on le voit s'amuser avec ses amies sur une plage. Les éléments historiques sont reliés à sa vie et à sa musique.

Pour chaque artiste, une ou deux chansons sont diffusées en classe. Elles sont prévues à l'avance et sont téléchargées sur mon ordinateur. Le cours est construit en fonction des archives disponibles. Si une interview est trouvée et jugée intéressante pour le cours, elle est ajoutée. Si un article de

journal d'époque est jugé intéressant et compatible avec la séance, il est ajouté aussi. Tout dépend des documents disponibles.

Par exemple pour Brassens, beaucoup d'informations et d'images étaient disponibles car il possédait un caméscope et réalisait régulièrement de nombreux petits films. Pour d'autres artistes comme Juliette Greco, il a été plus difficile de me procurer des images ou des extraits vidéo sur sa vie personnelle comme des interviews par exemple.

Certains supports seront didactisés comme la chanson de Jacques Brel Ne me quitte pas qui devra être remise dans l'ordre par les apprenants. D'autres supports ne le seront pas comme la musique de Joséphine Baker Ma Tonkinoise qui sera écoutée seulement écoutée en classe mais dont aucune activité ne découlera.

La fiche apprenant :

Déroulé clair de la séance qui suit la biographie de l'artiste de sa jeunesse à sa mort avec, pour chaque étape, un titre / images / chansons importantes de l'artiste / paroles d'une chanson avec une liste de vocabulaire / références des chansons / exercices à partir de documents authentiques ou fabriqués

La fiche enseignant* :

Déroulé de la séance avec les titres correspondant / les références des vidéos à diffuser en classe / leur longueur / questions à poser à l'oral après une vidéo / anecdotes sur la vie de l'acteur qui sont à rajouter à l'oral / durée approximative de chaque partie

*La fiche enseignant est réalisée dans le but de fluidifier la séance et de retrouver, si un autre enseignant voudrait refaire ces cours, les références.

2. Organisation des séances

i. L'introduction : Images d'archives de l'INA

L'objectif de ce cours est de découvrir et d'être immergé dans les années 50 au travers des artistes et de leur musique. Néanmoins, j'ai utilisé une accroche de début de cours différente du thème

central : la musique. En effet, j'ai constaté pendant le premier cours un manque de dynamisme dans la discussion lorsque je posais des questions à l'oral sur l'artiste et son œuvre comme pour Serge Gainsbourg : 'Que connaissez-vous de lui ? Avez-vous déjà écouté ses chansons ?'. Je me suis en effet rapidement aperçue que les artistes présentés étaient inconnus des apprenants. J'ai présenté Serge Gainsbourg et Jacques Brel durant la première séance et personne ne les connaissait dans la classe.

Mes questions ont donc rapidement sonné creux car personne ne prenait la parole. De ce fait, j'ai modifié mon accroche avec une toute autre introduction. J'ai trouvé des vidéos de Paris avec des commentaires d'époque. Ce sont des archives de l'INA disponibles sur les plateformes de vidéo. J'ai donc décidé de m'en servir comme d'accroche pour montrer la ville de Paris des années 50, ses habitants et les commentaires d'époque qui peuvent faire rire ou paraître choquants aujourd'hui.

J'ai choisi de tester cette approche dès le second cours. Cela a très bien fonctionné et j'ai obtenu beaucoup plus de participation. Cette activité dure une dizaine de minutes.

Exemple :

Séance 2 : Vidéo de l'INA datant de 1959 de Paris 16^{ème} et de ses habitants (24) : On voit comment s'habillaient les parisiens, quel était leur mode de vie et leurs opinions (avec un micro-trottoir). La vidéo est à la fois intéressante et drôle car l'époque a tellement changé que les apprenants sont amusés de voir de telles images. J'ai réalisé un petit questionnaire à partir de la vidéo (25).

Cette vidéo me permet de lier la prochaine partie du cours qui porte sur les métiers disparus de la ville de Paris comme le poinçonneur du métro, ce qui me permettra de lier ce sujet à la chanson de Gainsbourg Le poinçonneur des lilas et d'enchaîner sur cet artiste.

ii. Le cours : La structure

Pour présenter l'artiste, la biographie est utilisée. Elle est imagée avec des photos d'époque et accompagnée par des chansons et des extraits d'interview. La structure du cours est chronologique : du début de la vie de l'artiste à sa fin. Les éléments cités ci-dessus sont superposés et reliés à sa biographie. Dalida a été présentée tout d'abord en commençant par son enfance en Egypte, sa relation avec son père qui l'a marqué, puis sa venue à Paris afin de devenir comédienne.

Sa vie a été parsemée de drames dont le suicide de trois de ses compagnons. Afin de mieux la comprendre, la chanson Je suis malade est diffusé car elle l’a enregistré dans un moment de forte dépression, ce qui fait ressortir une émotion et une dramaturgie exceptionnelle sur scène. Dalida transmet ses émotions et la vidéo sert à utiliser la vue en plus de l’ouïe pour mieux la comprendre :

« Le recours aux [...] supports audiovisuels, constitue un système d’aide qui facilite la compréhension »
(Saadaoui, 2018)

Les supports utilisés permettent aussi de stimuler la curiosité des apprenants. Par exemple avec Joséphine Baker, une vidéo sur ‘La danse des bananes’ qui l’a rendu célèbre est diffusée pour l’introduire. Je demande aux apprenants de deviner qui est cette artiste. Personne, dans la classe ne réagit. Je remontre la vidéo et je donne plusieurs indices comme : « Elle est Américaine et venue en France dans les années 30. C’était une servante dans des familles aisées Américaines. Elle est venue en France et a eu du succès avec une danse originale ». Comme personne ne trouve la réponse, je leur donne son nom.

Nous continuons ensuite avec sa biographie qui retrace le parcours presque incroyable d’une enfant esclave et servante dans une Amérique ségrégationniste à une artiste chanteuse et danseuse accomplie en France. Au cours de sa biographie, je diffuse sa chanson La Tonkinoise et nous écoutons une interview d’elle après la seconde guerre mondiale dans laquelle elle admet avoir participé à la résistance et aidé la France.

À ce propos, voici quelques questions posées à l’oral aux apprenants après l’écoute de cette interview : *Quel a été le rôle de Joséphine Baker pendant la guerre ? Pourquoi a-t-elle aidé la France ?*

L’introduction de Serge Gainsbourg se fait aussi par une interview sur son idée originale d’écrire une chanson sur un poinçonneur. Elle est accompagnée d’un questionnaire fourni aux apprenants. Voici quelques questions qui leur sont posées :

Comment Gainsbourg a-t-il eu l’idée d’écrire cette chanson ? Quel était son métier avant de devenir chanteur ?

Cette interview a pour objectif d’attiser la curiosité des apprenants pour présenter la chanson Le poinçonneur des Lilas. Elle sera diffusée à la suite de l’interview, une fois le questionnaire corrigé.

D'une manière générale, la structure des cours repose sur la vie des artistes et sur une interview ainsi qu'une ou plusieurs chansons symbolisant des moments de vie importants.

3. Déroulement des séances : 6 séances de 2 heures réparties sur 6 semaines

Séance 1 :

- Serge Gainsbourg / Le poinçonneur des Lilas

Biographie (résumé) : Serge Gainsbourg est un incontournable de la chanson française, initiateur de différents mouvements musicaux. Il a eu une vie romantique trépidante et s'est beaucoup inspiré des femmes dans ses œuvres. Habitué aux polémiques à la fin de sa carrière, il fut pour certains un fantastique artiste et pour d'autre un homme volage et vulgaire. Certains de ses textes abordent des sujets d'époque comme le poinçonneur, un métier qui n'existe plus.

Supports : Interview (Il explique comment lui est venue l'idée de cette chanson) + Clip (Le poinçonneur des Lilas en live)

Chanson : Le poinçonneur des Lilas + paroles

Compréhension production orale : Clip Le poinçonneur des Lilas + écoute de l'interview + discussion autour des aventures amoureuses de Gainsbourg

Production et compréhension écrite : Remplissage du questionnaire sur son interview (2) + exercice de complétion du premier couplet des paroles de sa chanson (3)

Objectif : Mieux comprendre l'ambiance musicale des années 50 au travers de la musique et du personnage de Serge Gainsbourg.

- Jacques Brel / Ne me quitte pas

Biographie : Jacques, artiste belge à la grande sensibilité venu à Paris pour réussir.

Supports : Manuel 'La France des années 60 en chansons' page 21 (4) + Vidéo d'une interview de 2 minutes dans laquelle il déclare 'Le talent, ça n'existe pas !' (5)

Chanson : Ne me quitte pas + paroles

Compréhension et production orale : Clip Ne me quitte pas + Visionner l'interview + ouvrir un débat sur 'qu'est-ce que le talent ?'

Expression et compréhension écrite : Page 21 de 'La France des années 60 en chansons' adapté à la chanson Ne me quitte pas : question sur le sens de sa chanson et sur sa façon de penser quand il déclare : 'Le talent, ça n'existe pas !' + Exercice de 'remise dans l'ordre' des couplets de sa chanson (les paroles sont découpées et les distribuées aux apprenants qui doivent les remettre dans l'ordre en écoutant la musique)

Objectifs : Apprendre à mieux connaître l'artiste et comprendre ce qui signifie sa chanson Ne me quitte pas.

Séance 2 :

- Joséphine Baker / Ma Tonkinoise

Biographie : Joséphine Baker est une artiste unique en son genre qui a été adoptée par la France à la fin des années 30. Elle a montré ses talents de danseuses lors de ses représentations et s'est ensuite exercée au chant. Pour remercier la France, elle s'est engagée pendant la seconde guerre mondiale comme espionne dans la résistance. Elle a aujourd'hui une place au Panthéon à Paris où elle est la première femme noire à y être enterrée.

Supports : Visionnage d'une de ses prestations 'La danse des bananes' (6). Article de journal de 1957 sur 'Le Racisme' (7). Extrait d'interview de Baker après la guerre où elle admet avoir fait partie de la résistance (8)

Chanson : Ma Tonkinoise + paroles

Compréhension et production orale : Musique Ma tonkinoise + écoute de l'interview + débat autour la condition des personnes noires en France dans les années 50

Compréhension et production écrite : Lecture de l'article de journal + questions à répondre (9)

Objectifs : créer un débat autour de la place de Joséphine Baker dans la société française de la première moitié du XXème siècle et plus généralement la place des personnes noires à cette époque en France

- Juliette Greco / Sous le ciel de Paris

Biographie : Chanteuse et interprète reconnue, Juliette Greco est au départ une femme de province qui vient à Paris pour réussir dans la musique. Le quartier de Saint-Germain-des-Prés a joué un grand rôle dans sa réussite. Elle y a fait des rencontres déterminantes pour sa carrière et c'est le Paris grouillant d'artistes et d'opportunité qui est dépeint ici.

Supports : Images d'archives de l'INA du quartier de Saint-Germain-des-Prés (10) + vidéo de sa musique Sous le ciel de Paris + 2 images

Chanson : Sous le ciel de Paris + paroles

Compréhension et production orale : écoute de Sous le ciel de Paris + description de 2 images (11) + débat autour de ces images : ce qu'elles disent de ce quartier et ce qu'elles inspirent aux apprenants

Production écrite : Texte à produire à partir de la vidéo de l'INA du quartier de Saint-Germain-Des-Prés : Imaginez votre vie dans ce quartier, que feriez-vous ? Où iriez-vous ? Quelle serait votre activité préférée ?

Objectif : Découvrir le quartier de Saint-Germain-des-Prés au temps des années 50

Séance 3 :

Pour cette séance, j'ai choisi de me concentrer seulement sur un artiste : Georges Brassens, afin d'expliquer au mieux sa vie et son œuvre de manière plus détaillée.

- George Brassens / L'Auvergnat / La non demande en mariage

Biographie : Brassens est l'un des artistes les plus représentatifs de la vie de Bohème à Paris puisqu'il a vécu durant 10 ans heureux dans une impasse insalubre où il a écrit ses plus belles chansons. C'est un artiste qui vivait ses convictions sans concession et qui est toujours resté fidèle à lui-même.

Support : Extrait d'une interview (12) dans laquelle il exprime sa philosophie de vie

Chansons : La non demande en Mariage / L'Auvergnat + paroles

Compréhension et production orale : écoute de sa chanson La non demande en mariage + débat autour de la condition des femmes et des hommes non mariés dans les années 50 + Ecoute d'un extrait de son interview

Compréhension et production écrite : Analyse du texte L'Auvergnat : Repérer un champ lexical et faire une liste de vocabulaire. Faire des hypothèses à l'écrit sur le message que Brassens a voulu faire passer. Résumer chaque couplet en une phrase. Question : À qui fait-il référence dans ce texte ? Réponse avec l'écoute de son interview dans laquelle il déclare que c'est pour Jeanne.

Objectif : Comprendre la vision de la vie de l'artiste à travers son cheminement personnel perceptible dans sa musique

Séance 4

- Dalida / Je suis malade / Bambino

Biographie : Dalida, une artiste écorchée vive aux nombreuses déceptions amoureuses. Trois de ses anciens fiancés se sont suicidés et elle a fini sa vie de manière tragique.

Supports : Clip Je suis malade (16) + feuille pour exercice d'association (13) + extrait d'interview (14)

Chansons : Bambino + paroles / Je suis malade : Ces deux musiques représentent des moments clefs de la vie de Dalida

Compréhension et production orale : Exercice d'association : une feuille avec différents visages masculins et différents noms sur des étiquettes qu'elles devront coller au bon endroit. Visionnage du clip Je suis Malade. Extrait d'interview de 1968, après le suicide de son compagnon italien. Mise en relation du clip et de l'interview qui correspondent au même moment de sa vie + discussion sur l'errance sentimentale de la chanteuse

Compréhension et production écrite : Lecture des paroles de Bambino + exercice de complétion (15) pour les deux premiers couplets et le refrain

Objectif : Comprendre, au travers de ses musiques, les différentes étapes de sa vie de Dalida.

Séance 5 :

- Charles Aznavour / La Bohème

Biographie : Charles Aznavour est le modèle même de la ‘success story’ parisienne. Né à Paris, de parents Arméniens, il s’est très vite passionné pour la chanson. Après avoir attendu le succès pendant 20 ans et écumé les cabarets parisiens, il est finalement repéré par Edith Piaf et reconnu comme un chanteur et parolier talentueux à 36 ans.

Supports : Clip La bohème (17) + page 15 du manuel La France des années 60 en chansons (18)

Chanson : La bohème + paroles

Compréhension et production orale : Visionnage d’un clip dans lequel Charles Aznavour chante La Bohème mimant une scène de peinture + décrire l’attitude de Charles Aznavour lors de sa représentation

Compréhension et production écrite : Lire + comprendre les paroles en reformulant les phrases du refrain + Faire les exercices adaptés du manuel La France des années 60 en chansons

Objectif : Comprendre l’amour de l’artiste pour Paris au travers de sa chanson La bohème

- Bobby Lapointe / Ta Katie t’a quitté

Biographie : Artiste original et unique, il a conquis son public avec des chansons alliant contrepèteries, calembours et jeux de mots. Intemporel et beaucoup apprécié des enfants, il s’est néanmoins perdu dans la boisson et a fini sa vie ruiné.

Supports : La feuille des jeux de mots (19) + Clip de Ta Katie t’a quitté (20)

Chanson : Ta Katie t’a quitté + paroles

Production et compréhension orale : écoute de la chanson + activité de virelangue : tous les élèves tentent de lire le premier couplet d’abord doucement puis de plus en plus rapidement : l’élève qui le lit le plus vite gagne !

Production et compréhension écrite et oral : Comprendre le sens d’une contrepèterie et d’un calembour, faire une activité de mots croisés + décryptage des paroles : souligner tous les mots qui riment et trouver leur sens

Objectif : Comprendre le personnage subtil et original de Bobby Lapointe

Séance 6 :

- Edith Piaf / La Vie en Rose / La Foule

Biographie : Edith Piaf a commencé sa vie en étant abandonnée par ses parents et recueillie dans une maison close. Elle a ensuite retrouvé son père puis s'est produite avec lui dans la rue. À l'adolescence, elle est repérée et commence à chanter dans une salle de spectacle. Un succès fou arrive alors et l'embarque dans une vie pleine de surprises mais aussi de grands tourments comme la mort du seul homme qu'elle a aimé dans un crash d'avion. Morte à l'âge de 47 ans, elle aura 'brûlé la vie par les deux bouts' et laissera ses chansons et sa voix unique comme héritage.

Supports : Deux extraits du film 'La Môme' : lorsqu'elle chante la Marseillaise enfant dans la rue (21) + scène de fin de vie où elle parle de la solitude (22) + extrait d'interview dans laquelle elle déclare : « 'Si je donne quelque chose, je le donne entièrement' » (23)

Chansons : La Foule / Non, je ne regrette rien + paroles

Compréhension et production Orale : Ecoute de La Foule et de Non, je ne regrette rien + Remettre le texte après une écoute. Visionnage de son interview : Discussion autour de la façon dont Piaf a mené sa vie : sans se soucier du lendemain. Quelles sont les opinions des apprenants sur ce style de vie ?

Compréhension et production écrite : Exercice lexical : Les apprenants doivent trouver un adjectif qui définit l'artiste pour chaque première lettre de son nom. Exemple : E comme émancipée – D comme dynamique – I comme Icône – T comme travailleuse etc... + Etude du texte Non, je ne regrette rien : souligner les expressions et les métaphores : trouver leurs sens.

*Sa musique **La vie en Rose** sera étudiée à chaque cours tout au long de la session.

Objectifs : Apprendre à 'connaître' l'artiste ainsi que sa personnalité attachante et instinctive. Découvrir sa vie et ce pourquoi elle est devenue Edith Piaf.

4. Etude de la chanson à apprendre : La Vie en Rose

i. Découverte : Séance 1

Une chanson est choisie pour être apprise et chantée : La vie en Rose. Lors de la première séance, elle est présentée aux apprenants.

Ils écoutent la chanson une fois. Puis, une petite activité est organisée : la chanson est découpée en plusieurs paragraphes qui leurs sont distribués et qu'ils doivent reconstituer après la première écoute. Cette activité se fait en équipe de deux apprenants. Cela stimule leur concentration, leur production orale car ils doivent échanger leurs avis et cela les force à écouter attentivement les paroles.

La chanson est écoutée une deuxième fois et les apprenants sont questionnés oralement : *‘Que pensez-vous de cette musique ? Que ressentez-vous quand vous l’entendez ? Vous pensez-vous capable de la chanter ?’* Le but est d’échanger leurs impressions et d’exprimer leurs émotions s’ils en ont envie.

La musique est « un vecteur d’émotion privilégié (Moussard, 2012, 524)

La troisième diffusion est accompagnée d’une vidéo où Piaf est montrée dans une prestation authentique (26). Selon la partie 2, la vidéo accentue l’empathie que peuvent ressentir les apprenants.

L’objectif est de terminer chaque cours 15 minutes avant à la fin de la séance pour pouvoir répéter la chanson. Durant la première séance, la chanson est seulement écoutée.

ii. Compréhension et prononciation : Séance 2 et 3

La deuxième séance sert à comprendre les paroles de La Vie en Rose. Le premier exercice est un exercice de compréhension orale et de production écrite. Les apprenants doivent retrouver les paroles laissées par des blancs en écoutant la musique. Voici un exemple : *‘Quand il me prend dans ses ..., Qu’il me tout bas, Je vois la vie en’*. Cela me permet ensuite d’expliquer les mots recherchés.

Un exercice de compréhension écrite est associé : *‘Par groupe de 2, relevez tous les verbes du premier couplet et trouvez leur sens’*. Ensuite, les apprenants font de même pour le refrain et pour

le second couplet. Elles peuvent poser des questions de lexique et une liste de mot à retenir est faite dans le but de stimuler leur mémoire :

« Elles (les chansons) sont à la fois le déclencheur de notre mémoire involontaire et les munitions de notre mémoire volontaire » (Calvet, 2013, 88).

Après ces exercices, les apprenants doivent avoir une compréhension globale du texte de La Vie en Rose.

Dans la vidéo sélectionnée et montrée aux élèves, on voit bien l'articulation d'Edith Piaf qui force le trait. Ce qui est très utile pour leur montrer comment prononcer les mots et quelle est la forme des lèvres et où se place la langue. Je m'en sers de modèle et la diffuse en vitesse normale puis en vitesse plus lente devant les apprenants pour qu'elles puissent bien visualiser la forme de la bouche en fonction des sons qui en sortent. Enfin, je fais des arrêts sur image et je reproduis les mêmes sons en accentuant ma prononciation. Je demande ensuite aux élèves de faire de même.

« La répétition des paroles chantées [...] contribue à l'amélioration de la prononciation des apprenants en français aussi bien au niveau segmental que suprasegmental » (Viémont, 2017, 99).

Pour répéter la chanson, je demande de prononcer chacune leur tour une phrase de chaque couplet et le refrain ensemble. À partir de la troisième séance, la chanson est chantée pour la première fois et à chaque début de répétition, elle est écoutée et chantée collectivement :

« L'assimilation de la prononciation devait se réaliser de façon inconsciente, par processus d'écoute/répétition, dans un cadre et une ambiance particulière » (ibid, 98).

iii. Harmonie rythmique et mémoire : Séance 4, 5 et 6

Pour que les apprenants chantent sur le même rythme, je leur ramène des percussions au cours de la séance 4 pour qu'ils puissent 'taper' en même temps et qu'ils acquièrent une harmonie rythmique :

« Plus le rythme de la chanson est proche de la langue parlée et plus son chant répété favorise une assimilation de la musique de langue » (ibid, 98).

L'acquisition du rythme est aussi importante pour pouvoir ensuite chanter avec un instrument de musique comme l'accordéon que je rapporte à la séance 5. La découverte de cet instrument se fait en deux temps. Premièrement, je leur joue un morceau pour qu'ils découvrent et s'habituent à la

sonorité. Ensuite, je leur fais essayer à chacun en posant l'instrument sur leurs genoux. Comme cela, ils peuvent le toucher et tenter de reproduire un son : cela leur permet de mieux le connaître.

Les séances 5 et 6 sont consacrées à chanter la musique en rythme avec l'accordéon. Je joue une première fois le morceau devant eux pour qu'ils s'imprègnent du rythme et deviennent familiers avec l'instrument.

Puis nous entamons le chant avec l'instrument. Nous le faisons une première fois et je leur demande de chanter plus fort car l'instrument couvre leur voix. Nous le répétons une deuxième fois qui est beaucoup mieux.

Durant la sixième séance, les apprenants connaissent désormais la chanson et sont à l'aise de la chanter avec l'accordéon. Nous la répétons trois fois.

III. Le bilan

Ce stage aura abouti à la création de 6 séances de cours de deux heures de culture musicale se basant sur neuf artistes qui ont marqué la chanson française des années 50. Ce qui fait un total de 6 fiches apprenant et de 6 fiches enseignant.

Le fil conducteur de ce cours est la musique : les chansons et les artistes des années 50. J'ai tenté de donner aux apprenants un échantillon de ce qu'était la chanson française à cette époque et de la leur faire aimer.

Ce travail avait été commandé par le directeur Monsieur Roux, qui m'avait demandé de créer un atelier original au sein de l'Alliance. Il m'a laissé libre de choisir le sujet et m'a donné la responsabilité de gérer une classe et de donner des cours pendant 6 semaines.

Cela a grandement contribué à mon intégration au sein de l'Alliance. En effet, j'ai dû me rapprocher de plusieurs professeurs pour avoir des conseils, faire de l'observation et réaliser un premier cours qui a été validé par la responsable pédagogique.

Tout au long de cette expérience, je me suis rendue compte de plusieurs erreurs que j'avais commises et de techniques enseignantes qui ne fonctionnaient pas. Je me suis corrigée du mieux que j'ai pu, avec encore une fois, l'aide et les conseils de mes collègues.

Les élèves qui sont venus à ce cours se sont inscrits et ont payé à l'Alliance Française le prix du cours. Ils étaient d'un niveau B1 minimum. Je précise que l'AF n'a pas promu ce cours aux apprenants pour améliorer leur français, mais pour se cultiver et découvrir une époque.

Voici les problématiques que j'ai suivi pour ce travail :

Comment choisir un contenu culturel approprié et le faire découvrir aux apprenants en classe de FLE ? De quelle manière sélectionner une chanson à étudier en classe et comment se déroule son apprentissage ? Quels sont les effets de la musique sur les apprenants ?

Mon travail a été divisé en trois parties : la phase de recherche, la phase de conception et la phase d'expérimentation.

1. Bilan de la phase de recherche

Lors de la phase de recherche, je me suis aperçue que la musique et le langage étaient liés :

« La musique et le langage partagent plusieurs ressources neuronales » (Ferreri, 2017)

Elle pouvait aussi être bénéfique pour la mémoire d'après des études scientifiques menées par Viémont (2017, 93) :

« On apprend mieux lorsque les deux hémisphères du cerveau travaillent de manière simultanée »

De plus, la musique permet d'augmenter la confiance en soi et la motivation. C'est une recherche qui m'a particulièrement intéressé car elle a résonné avec mon passé. Je fais en effet du piano depuis mes 8 ans et à l'adolescence, j'ai réellement senti un réconfort et un regain d'estime personnelle grâce à la musique.

Majeres (1999, 18) cite la Bible sur l'influence de la musique : « elle agit sur le psychisme des hommes comme sur les puissances surnaturelles »

Durant mes recherches, je ne m'attendais pas à trouver des textes si anciens qui attesteraient du 'pouvoir' et de l'importance de la musique pour les Hommes. Elles m'ont aussi appris que la chanson permettait de progresser en FLE.

La musique aide en effet l'apprenant dans sa prononciation et sa compétence orale. Choisir une chanson appropriée n'est pas simple et j'ai été guidée par le texte de Brassens qui décrit ses chansons comme 'parlées' :

« Il ne faut pas qu'au moyen d'artifices musicaux, [...] je détourne l'attention du texte. Il faut que mes chansons aient l'air d'être parlées » (Brassens dans Une vie une œuvre, Emission France Culture).

Enfin, la compétence culturelle occupe une grande place dans ce cours. Elle regroupe les biographies des artistes et est aussi très utile pour le FLE. Ma réflexion sur ce sujet m'a aidé à choisir des documents authentiques et à les utiliser en cours.

Pour Fernandez (2015, 21) la compétence culturelle répond au « besoin d'étudier la culture et la langue en même temps afin de favoriser la communication ».

Ces recherches m'ont permis de confirmer mon opinion positive concernant la musique et son impact sur l'apprentissage. Elles m'ont guidé afin de mettre en place la conception des 6 séances et m'ont permis d'être plus sûre de moi quant à son utilisation. Je me suis rendue compte que la musique a sa place dans l'enseignement du FLE et qu'elle peut apporter une compétence culturelle et musicale ainsi qu'une amélioration des compétences linguistiques.

2. Bilan de la phase de conception

Tout d'abord, il a fallu choisir les chansons. En tenant compte de la période des années 50, il me fallait choisir les artistes l'ayant le plus marqué et faite évoluer. Certains comme Georges Brassens, me sont venus naturellement. Mais par où commencer ? Comment structurer le cours ? Quelle partie de la vie des artistes dévoiler ? Je me suis posée toutes ces questions. J'ai écouté beaucoup de chansons de cette époque et j'ai choisi tout d'abord d'équilibrer le ratio homme/femme. Ensuite, j'ai choisi de prendre plusieurs styles comme Bobby Lapointe qui est plus dans l'originalité et l'humour et Dalida qui représente la 'diva dramatique'.

Les musiques choisies devaient tout d'abord être compatibles avec les critères de sélection que j'avais mis en place. De plus, elles devaient répondre à un thème que je souhaitais aborder en cours ou être représentatives de l'artiste ou d'une partie de sa vie que je souhaitais aborder. Par exemple avec La bohème de Charles Aznavour, j'ai pu expliquer la vie de bohème qu'il a vécu à Paris avant

d'avoir du succès. La sélection des musiques et des artistes a été pour moi un vrai plaisir car j'écoute ce genre de musique et je m'intéresse de manière générale beaucoup à ces artistes.

Ensuite, il a fallu structurer le cours avec une introduction, la biographie en plusieurs étapes accompagnée d'images ainsi que de vidéos. Je me suis beaucoup servie des interviews pour exprimer les idées des artistes et leurs pensées. Ces images d'archives disponibles sur Internet m'ont aidé à apporter de la 'vie' au cours. De plus, je les ai didactisés comme avec l'interview de Serge Gainsbourg où les apprenants ont eu un questionnaire à remplir. Autrement, j'ai trouvé qu'elles faisaient un très bon support pour développer des sujets à l'oral comme avec celle d'Edith Piaf et la question du don de soi.

Enfin, j'ai conçu parallèlement l'activité autour de La Vie en Rose. La phase de recherche m'a permis de comprendre que la répétition était importante et que la mémorisation se ferait sur plusieurs séances. C'est pour cela que j'ai préféré réserver 15 minutes à la fin de chacune d'elles pour travailler la chanson.

Si l'équipe pédagogique de l'alliance m'a aidé au début de ce projet, je l'ai réalisé pour la plus grande partie seule. Je pouvais discuter régulièrement avec Sophie la responsable pédagogique de mes choix, mais je devais trouver moi-même les inspirations pour construire et développer mon cours. Néanmoins, au tout début de ma démarche, le Directeur de l'alliance m'a recommandé le manuel 'La France des années 60 en chansons', ce qui m'a beaucoup aidé dans la réalisation d'activités et m'a donné un angle de vue de départ important.

Enfin, le questionnaire que j'ai réalisé pour les élèves le premier cours m'a aidé mais n'a pas vraiment changé mon point de vue car mon cours avait déjà pris sa tournure et que les questions sont arrivées peut-être trop tard dans la conception.

3. Bilan de la phase d'expérimentation

Pouvoir tester les six séances sur des apprenants à l'AF a été une vraie chance pour moi. En effet, j'ai pu voir la réceptivité du contenu que j'avais créé. Les apprenants ont réagi différemment suivant les séances en fonction de leurs goûts personnels et des activités que j'ai proposé.

La séance qui a le mieux fonctionné, où j'ai ressenti le plus de réceptivité, a été celle sur Dalida. Certaines activités ont eu beaucoup de succès comme celle où l'on doit retrouver les hommes de sa vie parmi plusieurs portraits (13). J'ai remarqué effectivement que les activités ludiques et imagées fonctionnaient mieux que les activités basées seulement sur du texte comme sur les paroles de la musique de Georges Brassens par exemple.

Comme les séances sont basées sur les artistes et leur musique, les goûts personnels des apprenants jouent un grand rôle dans l'adhérence au cours. J'ai en effet relevé une différence d'intérêt entre la séance sur Georges Brassens où les apprenants ont semblé moins aimer cet artiste que pour les autres.

Tester mon cours m'a aussi permis de relever des erreurs que j'ai pu commettre comme au début durant la séance 1 où je me suis aperçue que je parlais trop vite et que les apprenants avaient du mal à me suivre. Cela affectait leur compréhension et donc leur réceptivité au contenu que je proposais.

Ayant relevé cette erreur, j'ai ralenti mon débit de parole dès la deuxième séance et je leur ai posé des questions pour voir s'ils comprenaient mieux. À part ce problème de compréhension du départ, les 6 séances se sont bien déroulées dans leur ensemble.

4. Réaction des apprenants à la musique

Dans la partie recherches, nous avons vu que la musique avait des effets multiples sur l'être humain :

« La musique est un stimulus riche et complexe capable de stimuler tout le cerveau, induisant des changements neuronaux importants » (Ferrerri, 2017)

Ces effets sont notamment situés au niveau du langage et de la mémoire :

« La musique et le langage partagent plusieurs ressources neuronales » (ibid)

Chez les apprenants, j'ai tenté d'observer des modifications dans leur apprentissage comme leur capacité de mémorisation. Tout d'abord, il n'est pas simple de mesurer ce paramètre car il faudrait faire deux groupes : un groupe qui suit mon cours et un groupe témoin, ce qui n'a pas été le cas. Néanmoins, La Vie en Rose a été présenté lors de la première séance. Je leur ai fait lire les paroles

durant la deuxième séance. J'ai observé alors qu'aucun apprenant n'avait retenu les paroles. C'est lors de la troisième séance qu'ils ont chanté le morceau. Or, je me suis aperçu qu'à la quatrième séance, ils avaient retenu le refrain en entier. La mémorisation a donc été stimulée par le chant à ce niveau.

Dans mes recherches, j'ai trouvé que la musique est un stimulateur d'émotivité :

« Le pouvoir émotionnel et évocateur de la musique » (Ferrer, 2017)

J'ai remarqué en effet une forme d'émotivité chez les apprenants au travers d'une attention particulière, d'un regard qui fixe l'écran et de quelques-uns qui se sont mis à fredonner l'air de la chanson. Toutes les chansons n'ont pas eu le même effet sur eux : certaines comme celle de La Vie en Rose a très bien capté leur attention et leur énergie. D'autres comme celles de Georges Brassens ne les ont pas vraiment marqués : j'ai remarqué des signes d'ennuis lors de la diffusion de ses chansons comme des apprenants qui regardaient leur téléphone.

Je conclus donc que la musique peut-être un très bon moyen de rendre les apprenants plus concentrés et motivés, néanmoins cela dépend des goûts de chacun.

Le cerveau humain est donc influencé émotionnellement par la musique qu'il écoute :

« La musique a le pouvoir de former le caractère. Tel genre de musique détermine la mélancolie, tel autre le contrôle de soi, tel autre l'enthousiasme » (Abran, 1989, 51)

Afin de vérifier cette hypothèse, je demande après chaque écoute musicale les sentiments et les émotions ressenties par les apprenants. Pour la première séance, les élèves ressentent de la 'relaxation', du 'dynamisme' pour Le Poinçonneur des lilas. À l'inverse, lorsque je passe Ne me quitte pas de Jacques Brel, ils ressentent de 'la tristesse', de la 'mélancolie' et de la 'nostalgie'. Dans ma classe, les émotions des élèves ont donc été bien influencées par le type de musique qu'ils ont écouté.

Enfin, la partie recherches spécifie que la musique peut aider l'apprenant à ressentir un sentiment de compétence et d'appartenance à un groupe surtout dans la période de l'enfance et de l'adolescence. Lors de la phase d'expérimentation, j'ai pu voir de la motivation chez les apprenants qui ont été présents pendant toute la session et qui me demandaient de leur envoyer les liens des musiques par mail pour les réécouter chez eux :

« La musique constitue un outil de stimulation probant » (Moussard, 2012)

Néanmoins, je n'ai pas vraiment pu voir un regain d'estime d'eux-mêmes car ce n'était ni un public d'enfant, ni un public d'adolescent : ils étaient tous adultes. Ce que j'ai pu remarquer, c'est la prise de confiance en soi entre la première et la dernière séance lors du chant. En effet, les apprenants les plus timides ont, au fil des semaines, pris confiance en eux et ont réussi à chanter La Vie en Rose. Cela est certainement dû au sentiment de compétence qu'ils ont ressenti :

« Le sentiment de compétence est présent lorsqu'on garde en mémoire nos succès » (Roy, 7).

L'enseignant doit donc faire preuve de patience et encourager les apprenants pour qu'ils aient ce sentiment de réussite.

5. Réponse à la problématique

Comment choisir un contenu culturel approprié et le faire découvrir aux apprenants en classe de FLE ? Quels sont les effets de la musique sur les apprenants ? De quelle manière sélectionner une chanson à étudier en classe et comment se déroule son apprentissage ?

Avec les recherches que j'ai faites, mon expérience au sein de l'Alliance avec la 'Culture Class' qui m'a été confié et mon expérience plus générale avec les autres cours de FLE que j'ai eu à ma charge à l'Alliance, je peux dire qu'il n'est pas simple de réaliser un cours basé exclusivement sur la musique. Il faut être très organisé, savoir sélectionner les artistes et pouvoir expliquer leur vie d'une manière synthétique.

Avec le recul, je dirais qu'il est plus facile et plus intéressant d'intégrer de la musique et des biographies d'artistes dans des cours plus 'classiques' de FLE. En effet, lorsqu'un cours de deux heures est réalisé sur un ou deux artistes, il faut pouvoir le diversifier avec des activités intéressantes car le contenu peut vite 'tourner en rond' s'il n'est pas assez préparé. C'est beaucoup de travail et de créativité.

Pour l'effet de la musique sur les apprenants, j'ai pu voir de l'intérêt et de la motivation de leur part, ainsi que de l'émotion lorsque j'ai passé certaines musiques dont La vie en Rose. Ils ont retenu les paroles et cela m'a aidé pour travailler leur prononciation. La musique a eu un effet

positif sur les apprenants et je m'en suis servie pour travailler l'oralité avec l'apprentissage du chant.

La sélection de la chanson à apprendre s'est faite naturellement car j'ai choisi une musique universelle qui répondait aux critères de niveau des apprenants. L'apprentissage musical s'est développé petit à petit dans ma classe, j'ai dû prendre du temps pour les habituer à la musique, à la mélodie et au rythme pour qu'ils se sentent à l'aise au moment de chanter. Garder 15 minutes à la fin de chaque séance pour travailler le morceau s'est révélé positif.

Conclusion

Ce stage au Canada a été une réelle opportunité pour moi. Il m'a permis de découvrir tout d'abord un pays, une ville que je ne connaissais pas et d'avoir ma première expérience professionnelle dans une Alliance Française, ce que je souhaitais vivement.

J'ai découvert au sein de cette Alliance un lieu culturel et ouvert sur le monde, toujours à la recherche de renouveau : des book clubs, faire venir des auteurs comme avec Michel Jean, des cafés presse pour garder le contact avec les calgariens. Ce que j'ai beaucoup aimé, c'est que chacun des enseignants peut être l'initiateur d'un événement quel qu'il soit. S'il a une idée ou un projet qu'il souhaiterait développer, il peut le faire avec l'accord du Directeur qui est très ouvert et aime l'esprit d'initiative. Il y a donc une recherche de créativité importante au sein de l'Alliance et une forte incitation à entreprendre. J'ai trouvé l'équipe pédagogique très accueillante et dynamique. J'ai beaucoup échangé avec les autres enseignants et nous formions une réelle équipe.

Avant mon arrivée à Calgary, j'avais travaillé dans un collège de la région lyonnaise avec des adolescents. Je n'avais donc jamais expérimenté un public d'adultes en FLE. Comme je n'avais jamais enseigné à des adultes plus vieux que moi, je craignais de ne pas être écoutée. Néanmoins, grâce au soutien et à l'aide des autres professeurs, j'ai pu prendre confiance en moi et mener à bien mes missions ainsi que mon projet de stage.

Cela a beaucoup enrichi mes pratiques enseignantes car j'ai appris à m'adapter à plusieurs publics et situations. J'ai réussi à m'intégrer dans cette Alliance où ils m'ont proposé, sous réserve d'avoir mon Master 2, un poste pour une durée de deux ans.

La conception de mon projet pédagogique s'est déroulée en plusieurs étapes de janvier à fin mai. Le principal problème que j'ai rencontré est qu'il n'y avait jamais eu de classe de ce type avant dans cette Alliance, il a donc fallu donc 'construire' mon propre modèle en m'inspirant des classes de niveaux de FLE, d'une autre classe culture de poésie de l'Alliance et des conseils que j'ai reçu lors des entretiens semi-dirigés avec les enseignants.

Durant cette ‘Culture Class’, j’ai appris qu’il fallait du temps pour que les apprenantes soient à l’aise pour chanter. Pour cela j’ai développé plusieurs stratégies comme des exercices et des jeux en petits groupes et un apprentissage de la chanson par étapes.

La Vie en Rose m’a aidé à travailler certains aspects de la langue comme la prononciation, l’apprentissage de nouveaux mots et une certaine idée du rythme de la parole du français. Plusieurs étapes ont été importantes comme l’écoute et la compréhension, la prononciation et le rythme, puis la mémorisation et le chant.

L’attachement aux artistes présentés a été très crucial dans ce cours et la biographie a largement aidé à cela. Son importance a été démontré par l’intérêt suscité par les apprenants et les nombreuses questions qu’ils m’ont posé.

Les effets de la musique sont multiples : j’ai remarqué que c’était lorsque l’apprenant est actif qu’il apprenait le mieux : c’est lorsqu’il chante qu’il retient le texte et c’est lorsqu’il joue des percussions qu’il retient le rythme. La musique facilite aussi la communication et dynamise la classe.

Pour finir, je dirai que j’ai pris beaucoup de plaisir à concevoir mes cours et que j’ai compris que la participation des apprenantes et leur implication était cruciale pour la transmission du savoir.

J’ai eu des moments de remise en question notamment après la première séance où je sentais que les apprenants n’avaient pas tout compris et que j’avais eu du mal à leur transmettre ce que je souhaitais. Grâce à cela, j’ai pu mieux me connaître et envisager mon avenir professionnel. Ma conception de l’enseignement s’est enrichie avec cette expérience et je garde intacte mon envie d’enseigner.

Ce projet a nécessité un réel investissement mais m’a beaucoup apporté socialement, culturellement, professionnellement et personnellement.

Bibliographie

Sites Internet :

Alliance Française de Calgary – Site officiel : www.afcalgary.ca

Alliances Françaises du Canada. 'Histoire' : <https://www.af.ca/fr/a-propos-de-l-alliance-francaise/histoire/>

Bach J. S. sur la musique : <http://evene.lefigaro.fr/citation/musique-harmonie-agreable-celebrant-dieu-plaisirs-permis-ame-41565.php>

Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECR), Conseil de l'Europe, 2022 : <https://www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages>

Dictionnaire en ligne 'La Langue Française' : <https://www.lalanguefrancaise.com/dictionnaire/definition/chanson>

Gouvernement du Canada (2017) : <https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/pm-cp/just/06.html>

Gouvernement du Canada (2017) : <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/nouveaux-immigrants/preparer-vie-canada/provinces-territoires.html>

Gouvernement du Canada (2018) : <https://www.canada.ca/en/departement-national-defence/services/operations/allies-partners.html>

Gouvernement du Canada (2022) : <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/campagnes/canadiens-loi-langues-officielles/historique-loi-langues-officielles.html>

Le Robert, définition de la musique : <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/musique>

Site de création d'un questionnaire : <https://kahoot.com/>

The Canadian Encyclopedia (2010) : <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/calgary>

Podcast Radiophonique :

Une vie une œuvre : Georges Brassens sous influence, Emission France Culture, Victor Masset De l'Épinet & Gilles Davidas, 2020

Références :

- Abrams, D.A., Bhatara, A., Ryali, S., Balaban, E., Levitin, D.J., Menon, V. (2011) Decoding Temporal Structure in Music and Speech Relies on Shared Brain Resources but Elicits Different Fine-Scale Spatial Patterns. <https://doi.org/10.1093/cercor/bhq198>
- Abran, H. (1989). L'influence de la musique sur l'apprentissage, le comportement et la santé. Montréal : Québec/Amérique
- Adderley, C., Kennedy, M., & Berz, W. (2003) "A Home away from Home": The World of the High School Music Classroom. Journal of Research in Music Education. <https://doi.org/10.2307/3345373>
- Allal, S. (2015) Le rôle de l'image dans l'enseignement / apprentissage du FLE. Cas de la troisième année de primaire. Mémoire de Master 2. Université de Tlemcen. Algérie
- Bavelier A., Vertaldi A., (2020) Article du Figaro Culture : Bouleversante, une ancienne ballerine victime d'Alzheimer retrouve les pas du Lac des Cygnes. <https://www.lefigaro.fr/culture/bouleversante-une-ancienne-ballerine-victime-d-alzheimer-retrouve-les-pas-du-lac-des-cygnes-20201110>
- Benmedjahed M. (2008) La Chanson au service de l'apprentissage des langues étrangères. Le cas du FLE au sein de l'école algérienne, Université de Tlemcen
- Bohler, S. (2017) Quand la musique sape l'empathie. Cerveau & Psycho. <https://doi.org/10.3917/cerpsy.094.0009b>
- Boiron, M., Vichy, C. (2001) Approches pédagogiques de la chanson, ResearchGate. https://www.researchgate.net/publication/228549614_Approches_pedagogiques_de_la_chanson /
- Borowice, Y. (2005). La trompeuse légèreté des chansons. De l'exploitation d'une source historique en jachère : l'exemple des années trente. Genèses
- Briet, G., (2016) La France des années 60 en chansons. Jacques Brel. Serge Gainsbourg. Maison des Langues

- Broutin A. (2013) Pratique instrumentale et estime de soi. Mémoire de Master 2 IUFM Nord Pas de Calais. dumas-00861589
- Calvet, J., L. (2013) Chansons : La Bande Son de notre Histoire. L'archipel
- Chan, A., Ho, YC. & Cheung, MC. (1998) Music training improves verbal memory. *Nature* 396. <https://doi.org/10.1038/24075>
- Coletta, J. (2002) L'oral c'est quoi ? Dans *oser l'oral*, cahiers pédagogiques, n°400
- Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, *Rapport préliminaire de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1965, p. 143
- Duclos G. (2004). L'estime de soi, un passeport pour la vie. Éditions de l'Hôpital Sainte-Justine
- Dumont, R. (2008) La chanson française, un produit culturel en mutation ou l'expression d'une société en évolution ? *Éla. Études de linguistique appliquée* <https://doi.org/10.3917/ela.152.0463>
- Fernandez Pinero, L. (2015) La compétence culturelle en classe de FLE : Proposition d'activités. Université de Valladolid
- Ferreri, L. (2017) Musique et plasticité cérébrale, *Revue internationale d'éducation de Sèvres*
- Fluckiger, C. 2008. « L'école à l'épreuve de la culture numérique des élèves ». *Revue française de pédagogie*, n° 163, avril-mai-juin, p. 51-6
- Guimbretière, E. (1996) Phonétique et enseignement de l'oral. *Didactique du français*. Hatier
- Jardou, A. (2010) La motivation, la langue et la culture étrangère : vers une motivation interculturelle plus efficace dans les manuels de FLE en Syrie. *Linguistique*. Université Stendhal Grenoble 3. dumas-00568582
- Jean, M. (2019). *Kukum. Libre Expression*.
- Karim, H. (2008). *Canadian Multiculturalism: Historical and Political contexts*. School of Journalism and Communication, Carleton University Ottawa Canada
- Laborde, D. (1994) Des passions de l'âme au discours de la musique. *Terrain*
- Lantuéjoul, V. (2019) L'utilisation de la musique dans l'enseignement de la géographie au lycée. Mémoire de Master 2 ESPE Toulouse

- Lebrun M., Lacelle N. (2014) L'ère numérique : un défi pour la didactique du FLE. Gerflint, Synergies Portugal numéro 2
- Le Manuel de l'employé, Alliance Française Calgary : Présentation de la structure, de l'institution et du fonctionnement de l'AF – envoyé par le Directeur
- Majeres, N. (1999) L'influence de la musique sur l'être humain et la gestion de la manifestation des troubles de comportement extériorisés en classe. Essai de mise en relation et répertoire de techniques. Mémoire des sciences de l'éducation. Université de Sherbrooke
- Miras, G., Lefevre, M., Arbach, N., Rapilly, L., Dumarski, T. (2019) Apports d'un outil d'intelligence artificielle à l'enseignement-apprentissage des langues. EIAH'2019 : Environnements Informatiques pour l'Apprentissage Humain, Jun Paris, France. halshs-0233291
- Moussard, A., Rochette, F. & Bigand, E. (2012) La musique comme outil de stimulation cognitive. L'Année psychologique. <https://doi.org/10.3917/anpsy.123.0499>
- Norton, A., Zipse, L., Marchina, S., & Schlaug, G. (2009) Melodic intonation therapy: shared insights on how it is done and why it might help. Annals of the New York Academy of Sciences. <https://doi.org/10.1111/j.1749-6632.2009.04859.x>
- Panksepp, J. & Gratier, M. (2010) Les antécédents émotionnels de l'évolution de la musique et du langage. éd., Musique et évolution
- Pasquelin, L. (2012) La chanson contemporaine francophone en classe de FLE. Un projet au Brésil. Sciences de l'Homme et Société. <dumas-00736221>
- Patel A. D. (2011) Why would Musical Training Benefit the Neural Encoding of Speech? The OPERA Hypothesis. Frontiers in psychology. <https://doi.org/10.3389/fpsyg.2011.00142>
- Platel, H. & Groussard, M. (2010) La mémoire sémantique musicale : apport des données de la neuropsychologie clinique et de la neuro-imagerie fonctionnelle. Revue de neuropsychologie. <https://doi.org/10.3917/rne.021.0061>
- Ravat, J. (2007). Actions, émotions, motivation : fondements psychologiques du raisonnement pratique. Le Philosophoire. <https://doi.org/10.3917/phoir.029.0081>

- Remysen, W. (2019). Les communautés francophones dans les provinces majoritairement anglophones du Canada : aperçu et enjeux. *Travaux de linguistique*, 78, 15-45. Disponible : <https://doi.org/10.3917/tl.078.0015>
- Rochon, M., (2018) *Le Cerveau et la musique*, Editions MultiMondes
- Rousseau, J., J. (1906) *Œuvres complètes de J. J. Rousseau : Dictionnaire de Musique. Tome Septième*. Librairie Hachette
- Roy, D. (2011) *La motivation pour le chant et l'estime de soi des élèves à travers l'enregistrement d'un CD*. Haute école Pédagogique de Lausanne
- Saadaoui, I (2018) *Le support Audiovisuel pour développer la compétence de compréhension orale en classe de FLE : problématique d'exploitation*. Université Mohamed Boudiaf. Algérie
- Sacks, O. (2007) *Musicophilia: Tales of music and the brain*. New York: Alfred A. Knopf
- Thaut, H., Hoemberg, V., (2019), *Manuel clinique de rééducation par la musique: Comment la musique contribue à soigner le cerveau, Apprendre et réapprendre*, De Boeck Supérieur
- Vaillancourt, F. (2009) *Les politiques fédérales en matière de langues officielles au Canada*, Canadian Electronic Library
- Viémont, M. (2017). De l'étude de chansons au chant : une approche globale de l'exploitation de la chanson en cours de français à l'Université. Université de Séville. Parue dans *Gerflint. Synergies Espagne n°10* : https://idus.us.es/bitstream/handle/11441/107901/Viemon_Robustillo_del%27%c3%a9tudedechansons.pdf?sequence=1&isAllowed=y
- Woehrling, J. (2005). *Le régime linguistique au Canada : Conflits et complémentarités entre les politiques linguistiques des autorités Fédérales, du Québec et des autres provinces*. Université de Montréal, p31
- Zagdoun, M. (2017) *Aristoxène de Tarente : Vers 350 av. J.-C.* Carole Talon-Hugon éd., *Les théoriciens de l'art* (pp. 25-28). Paris cedex 14 : Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.talon.2017.03.0025>

Zhao, X. (2015) Associer approche culturelle et pédagogie de projet en cours de FLE avec de jeunes adolescents dans le système scolaire chinois : un challenge, une révolution ? Sciences de l'Homme et Société. dumas-01288908

Zghaibeh R. (2019). La chanson française comme outil didactique : pour un nouvel enseignement /apprentissage de l'oral en classe de FLE en Syrie. Linguistique. Université Paul Valéry – Montpellier III

ANNEXES

Table des Annexes

ANNEXE 1	3
ANNEXE 2	4
ANNEXE 3	5
ANNEXE 4	6
ANNEXE 5	7
ANNEXE 6	8
ANNEXE 7	9
ANNEXE 8	10
ANNEXE 9	11
ANNEXE 10	12
ANNEXE 11	13
ANNEXE 12	14
ANNEXE 13	15
ANNEXE 14	16
ANNEXE 15	17
ANNEXE 16	18
ANNEXE 17	19
ANNEXE 18	20
ANNEXE 19	21
ANNEXE 20	22
ANNEXE 21	23
ANNEXE 22	24

ANNEXE 23	25
ANNEXE 24	26
ANNEXE 25	27
ANNEXE 26	28

ANNEXE 1

Questionnaire :

Votre profil :

Quel âge avez-vous ? _____

D'où êtes-vous originaire ? _____

Quel est ou a été votre métier ? _____

Avez-vous déjà voyagé en France ? ☐ Oui ☐ Non

Quel est votre niveau de français ? ☐ A2 ☐ B1 ☐ B2

Vos attentes :

Quelles sont vos attentes principales pour cette classe ?

- ☐ Améliorer mon français
- ☐ En apprendre plus sur la culture musicale
- ☐ Découvrir des chansons
- ☐ Apprendre des chansons

Préférez-vous découvrir un artiste en détail ou plusieurs artistes à la fois durant une séance ?

- ☐ Un ☐ Plusieurs

Pour vous, les choses les plus intéressantes de la vie d'un artiste c'est :

- ☐ Son œuvre ☐ Sa biographie ☐ Les deux

Souhaiteriez-vous parler d'un artiste ou d'une chanson en classe ?

Le Chant :

Avez-vous déjà chanté avant ?

- ☐ Oui ☐ Non

Vous sentiriez-vous à l'aise de chanter en classe ?

- ☐ Oui ☐ Non

De quelle manière vous préféreriez chanter ?

- ☐ Seul ☐ En groupe ☐ En mode Karaoke ☐ Accompagné de l'accordéon

ANNEXE 2

Le poinçonneur des lilas – Serge Gainsbourg

Comment Serge a-t-il eu l'idée d'écrire cette chanson ?

- ☐ En regardant les gens dans la rue
- ☐ En prenant le métro
- ☐ En achetant des courses

Que faisait Serge avant d'être chanteur ?

- ☐ Peintre
- ☐ Sculpteur
- ☐ Acteur

Dans quel type de cabaret faisait-il de la guitare ?

- ☐ Un cabaret revu
- ☐ Un cabaret concert
- ☐ Un cabaret de travestis

Un poinçonneur, c'était ...

- ☐ Un balayeur du métro
- ☐ Un employé qui vérifiait et perforait les tickets
- ☐ Un employé qui vendait les tickets

Quand Serge voyait-il son poinçonneur ?

- ☐ Une fois par semaine
- ☐ Deux fois par jours
- ☐ Une fois par jour

Quel était le caractère de Serge ?

- ☐ Extraverti
- ☐ Drôle
- ☐ Timide



Exercice Le poinçonneur des lilas :

Je suis le des Lilas
Le gars qu'on croise et qu'on n'regarde pas
Y a pas de sous la terre
Drôle de croisière
Pour tuer l'ennui j'ai dans ma
Les extraits du Reader Digest
Et dans c'..... y a écrit
Que des gars s'la coulent douce à Miami
Pendant c'temps que j'fais le
Au fond de la cave
Parait qu'il y a pas de sots métiers
Moi j'fais des trous dans les

J'fais des trous des p'tits trous encore des p'tits trous
Des p'tits trous des p'tits trous toujours des p'tits trous
Des trous de
Des trous d'.....

ANNEXE 4

ACTIVITÉS

1. Vrai ou faux ?

Les trois visages l'un à côté de l'autre donnent une impression de mouvement.
Le chanteur accompagne ses chansons de grands gestes.
Le visage du chanteur est impassible.
Jacques Brel n'exprime rien avec ses mains.

Vrai	Faux
☐	☐
☐	☐
☐	☐
☐	☐

2. Lisez un extrait du premier couplet de *Ces gens-là*. Quel est le ton de cette chanson ?

- ☐ Romantique
- ☐ Humoristique
- ☐ Critique
- ☐ Idéaliste

D'abord,
D'abord, il y a l'ainé
Lui qui est comme un melon
Lui qui a un gros nez
Lui qui sait plus son nom
Monsieur tellement qui boit
Ou tellement qu'il a bu
Qui fait rien de ses dix doigts
Mais lui qui n'en peut plus
Lui qui est complètement cuit
Et qui se prend pour le roi
Qui se saoule toutes les nuits
Avec du mauvais vin
[...]

3. Trouvez dans le premier couplet de la chanson les expressions qui correspondent aux adjectifs suivants.

Alcoolique : _____
Gros : _____
Paresseux : _____

2 4. Réécrivez la première phrase de la citation à la forme affirmative.

5. Comment expliquez-vous cette affirmation ?

6. Est-ce vrai que Brel avait peur de chanter sur scène ? Consultez le « Bon à savoir ».

7. D'après vous, pourquoi peut-on avoir peur de chanter une chanson qu'on aime ?

Bon à savoir

Jacques Brel a connu un trac immense avant de monter sur scène tout au long de sa carrière ; il en était malade physiquement.

ANNEXE 5



ANNEXE 6



notre dernier numéro, la Fé- triompher.

LE RACISME

La conférence de Joséphine Baker est venue à point pour réagir contre une renaissance des préjugés raciques qui se développent, en ce moment, sur une large échelle, et particulièrement en terre musulmane.

Le péril le plus pressant, comme serait tenté de le croire Bernard Lecache, n'est pas antijuif. La sympathie que les Français éprouvent pour Israël aux prises avec l'Islam, en est la preuve. Mais, toutefois, un certain antisémitisme larvé sommeille, déterminé par des raisons plus matérielles que spirituelles. Il ne faut pas, par une susceptibilité excessive, en exagérer l'importance, ni voir des antiracistes partout. Ainsi, par ce que nous avons écrit à propos d'un quelconque Wurmser, « cette vieille noblesse bretonne », nous avons été taxé d'antisémitisme, par un enfant de Sem quelque peu chatouilleux.

Nous ne pensions pas, en utilisant cette plaisanterie éculée, faire du racisme sans le savoir !...

Quand, par contre, on parle de « Bons-z-Aryens », ça ne nous émeut guère. C'est de même qualité.

L'amitié reconnaissante que nous vouons à l'Amérique ne saurait nous faire approuver les séquelles de barbarie qui, sous le nom de ségrégation, persistent dans certaines provinces du grand pays à la bannière étoilée. Ce ne sont pas, non

plus, les rodomontades d'un Nasser, les menaces des roitelets esclavagistes, qui peuvent nous conduire à une désaffection pour les peuples arabes qui, comme nous, ont leurs qualités et leurs défauts.

La grande pensée de Joséphine Baker — et c'est là où nous sommes complètement unis à elle — c'est de faire tomber les préjugés de races, de pays, de couleur.

La terre est peuplée de trois espèces : les blancs, les noirs et les jaunes. Ce qui les différencie, c'est le climat, la densité du soleil jouant sur l'épiderme. Les hommes ont, partout, les mêmes besoins physiques, les mêmes aspirations morales ; séparés par des frontières et, ce qui est pire, par les langues. Ils ne se comprennent pas... ne peuvent s'entendre.

C'est une généreuse pensée qu'ont eu Joséphine Baker et Jo Bouillon, en réunissant, dans leur propriété des Milandes, des enfants de races différentes, qui grandiront ensemble et formeront une âme commune. Nous l'applaudissons d'autant mieux que nous considérons ce geste comme un premier pas vers la réconciliation universelle de l'homme avec lui-même.

HENRI DAYEN.

Si ce journal vous plaît

Abonnez-vous

ceci, bien entendu, dans la mesure où ces derniers respecteront les prescriptions relatives à l'emploi du fuel, tout particulièrement en ce qui concerne le choix des lubrifiants.

On remarquera, en outre, la persistance des perfectionnements relatifs aux transmissions qui joue dans un sens favorable à l'amélioration du rendement des ensembles « tracteurs-machines » pour de nombreux travaux. On peut citer à ce sujet l'accroissement généralisé du nombre des combinaisons des boîtes de vitesses, avec « première ralentie » et « semi-routière » sur de nombreux modèles. Par ailleurs, le blocage du différentiel et la prise de force indépendante

tre les intérêts de ceux qui ont le droit de défendre. Sachant que les chars soviétiques, à une révolution, ils ne peuvent pas attendre, par tout pays et essaient, par tout pays, d'entraver la production nationale la misère dans les pays.

Les adversaires de l'Union Soviétique évoquent les dangers d'un parti communiste à contrôler. Cet argument est réfuté par une simple étude du communisme. L'étude du communisme prouve que ce sont les mesures qui n'ont aucune mesure n'a pas de parti est le plus puissant.

JOSEPHINE BAKER



De gauche à droite : M. Elie ROUBY, président du Conseil ; M. Henri CHAPELLE, maire de Brive ; Joséphine Baker, conseillère municipale.

ANNEXE 8



#INA #People #JosephineBaker

1975 : Joséphine Baker "Je voulais aider la France pendant la guerre" | Archive INA

28,952 views • Premiered Aug 23, 2021

627 DISLIKE SHARE CLIP SAVE ...

ANNEXE 9

Questions sur l'article de journal :

Quel est, selon Bernard Lecache, le péril le plus pressant ?

Selon lui, quelles sont les vraies raisons de l'antisémitisme ?

Quelle est la grande pensée de Joséphine Baker ?

Selon l'auteur, quelles sont les trois espèces présentes sur terre ?

Qu'est-ce qui les différencie ?

Qu'est-ce qui les sépare ?

Selon l'auteur, quel est le premier geste de la réconciliation de l'Homme avec lui-même ?

ANNEXE 10



ANNEXE 11



ANNEXE 12



ANNEXE 13

Quels ont été les hommes de la vie de Dalida ?



ANNEXE 14



Dalida Paroles :

Bambino, bambino
Ne pleure pas, bambino

Les yeux battus
La triste et les joues blêmes
Tu ne dors plus
Tu n'es que l'..... de toi-même
Seul dans la rue
Tu rôdes comme une en peine
Et tous les soirs sous sa fenêtre on peut te voir

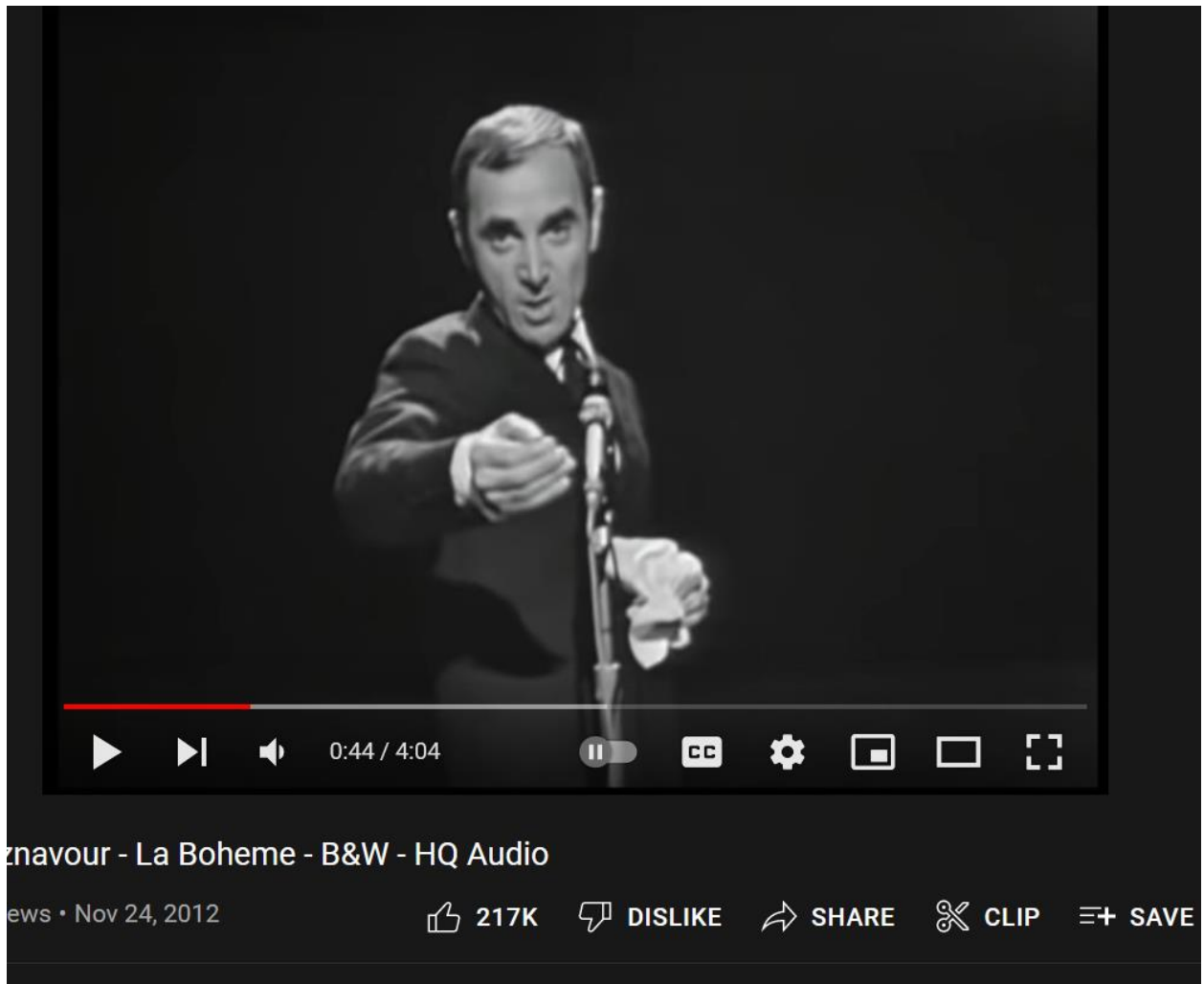
Je sais bien que tu l'.....
(Bambino, bambino)
Et qu'elle a des jolis yeux
(Bambino, bambino)
Mais tu es trop encore
(Bambino, bambino)
Pour jouer les

Et gratta, gratta sur le tuo mandolino
Mon petit bambino
Ta est plus jolie
Que tout le ciel de l'Italie
Et canta, canta de ta voix
Mon petit bambino
Tu peux tant que tu veux
Elle ne te prend pas au sérieux

ANNEXE 16



ANNEXE 17



ANNEXE 18

ACTIVITÉS

1. Observez les illustrations. Qui voyez-vous ? Avec qui ?
À quels moments de sa vie ?

2. Observez à présent en détail l'ensemble de la page.
Quelle ville est présentée ?

☐ Paris ☐ Bruxelles ☐ Montréal

3. Lisez les textes. Selon vous, quels sont les mots-clés ?

4. Écoutez la chanson *Les Bonbons* sur Internet et cochez la bonne réponse dans le tableau.

	périssables	tellement bons	présentables
Les bonbons			
Les fleurs			

2 5. Identifiez Jacques sur l'illustration 2. Aidez-vous de la biographie.

6. Quelles étaient vos activités préférées quand vous étiez enfant ?
Répondez à l'imparfait.

Quand j'étais enfant, _____
C'était au temps où _____
C'était au temps du _____

7. Quand Jacques Brel dit « Un homme passe sa vie à compenser son enfance », cela veut dire...

- ☐ qu'il n'a pas aimé son enfance.
☐ que l'enfance n'a pas d'importance.
☐ qu'il est nostalgique de son enfance.

8. Qu'est-ce que « Bruxelles » évoque pour vous ?

Quels sons ? _____
Quelle odeur ? _____
Quelle image ? _____

Bon à savoir

Bruxelles est pour Jacques Brel une ville du passé. Il sait que son avenir est ailleurs.

Bon à savoir

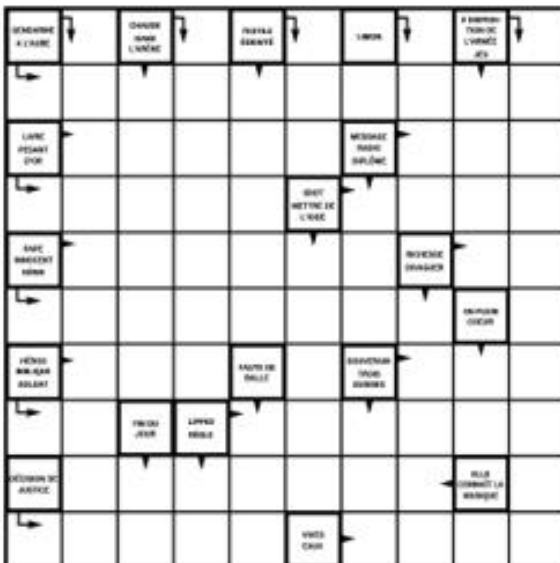
L'imparfait sert à décrire des faits dans le passé. Pour le former, on part du radical de la 1^{re} personne du pluriel du présent et on ajoute les terminaisons -AIS, -AIS, -AIT, -IONS, -IEZ, -AIENT. Il y a un seul verbe irrégulier : *être* mais les terminaisons sont les mêmes : j'étais, tu étais, il était, nous étions, vous étiez, ils étaient.

ANNEXE 19

UN CALEMBOUR



UN JEU DE MOTS



LES CONTREPÈTERIES



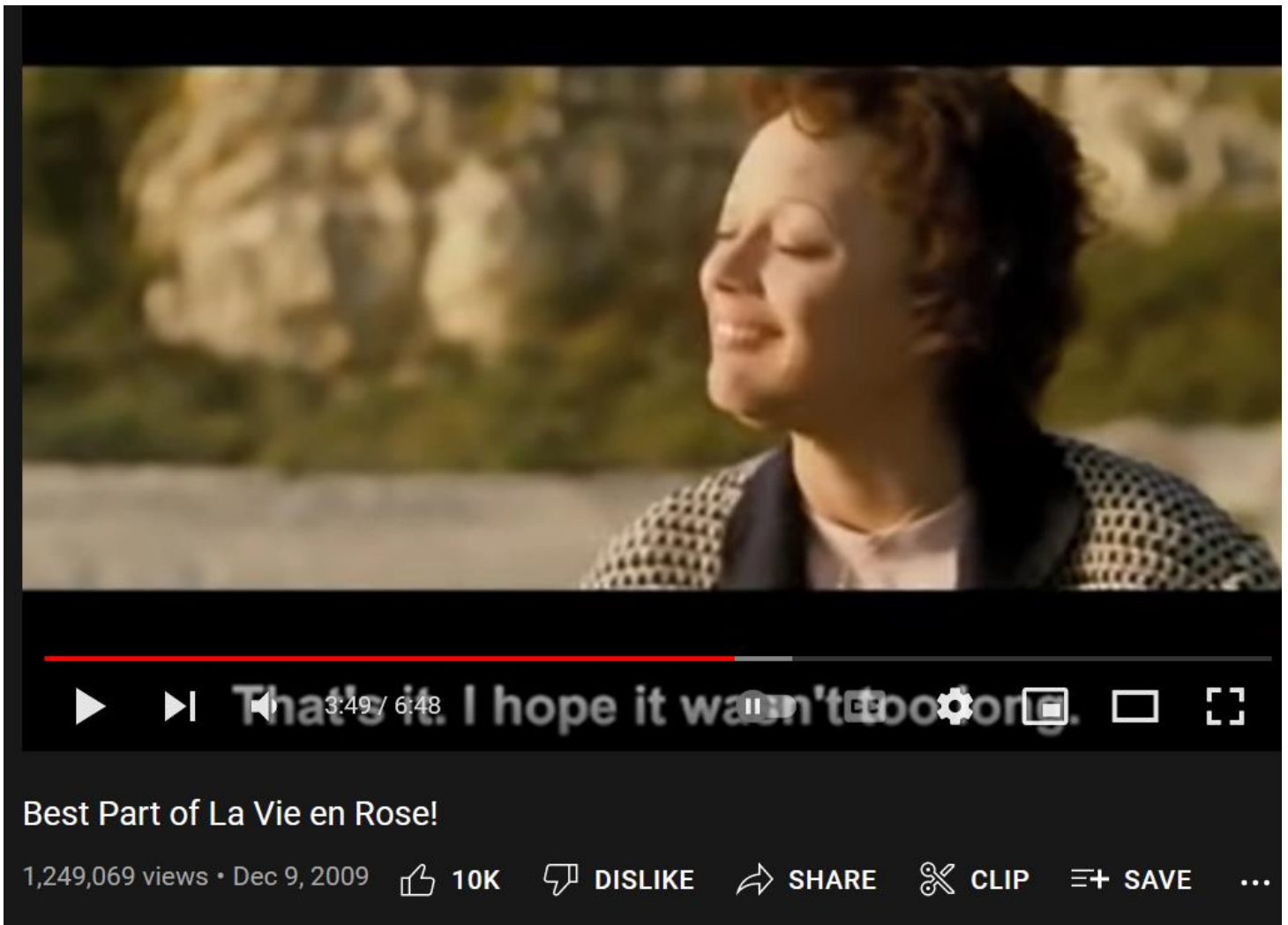
ANNEXE 20



ANNEXE 21



ANNEXE 22



ANNEXE 23



ANNEXE 24



ANNEXE 25

QUESTIONS :

Dans quelle ville ?

Dans quel quartier ?

Comment s'appelle le fleuve ?

Est-ce un quartier riche ou pauvre ?

Comment sont habillés les gens ?

Parlent-ils d'une manière particulière ?

Quelle est la différence entre les enfants du 15^{ème} et du 16^{ème} ?



ANNEXE 26



DECLARATION

1. Ce travail est le fruit d'un travail personnel et constitue un document original.
2. Je sais que prétendre être l'auteur d'un travail écrit par une autre personne est une pratique sévèrement sanctionnée par la loi.
3. Personne d'autre que moi n'a le droit de faire valoir ce travail, en totalité ou en partie, comme le sien.
4. Les propos repris mot à mot à d'autres auteurs figurent entre guillemets (citations).
5. Les écrits sur lesquels je m'appuie dans ce mémoire sont systématiquement référencés selon un système de renvoi bibliographique clair et précis.

NOM : FRACHON..... PRENOM : LEA.....

DATE : 22 MAI 2022.....